



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

**27<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 18 octobre 2007, à 10 heures

New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Kerim . . . . . (ex-République yougoslave de Macédoine)

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

## **Hommage à la mémoire de S. E. M. Soe Win, Premier Ministre du Myanmar**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant d'aborder l'examen des questions inscrites à notre ordre du jour, j'ai le triste devoir de rendre hommage à la mémoire du regretté Premier Ministre de l'Union du Myanmar, S. E. M. Soe Win, qui est décédé vendredi, le 12 septembre 2007.

Au nom de l'Assemblée générale, je prie le représentant du Myanmar de transmettre nos condoléances au Gouvernement et au peuple du Myanmar, ainsi qu'à la famille endeuillée de S. E. M. Soe Win.

J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de S. E. M. Soe Win.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Myanmar.

**M. Swe** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple du Myanmar, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour les condoléances que vous avez exprimées au nom de l'Assemblée générale à

l'occasion du décès de S. E. le général Soe Win, Premier Ministre de l'Union du Myanmar. Il était un soldat et un homme d'État qui a consacré sa vie au service de son pays. Il restera dans nos mémoires. Il était respecté de tous ceux qui l'ont rencontrés. Son décès prématuré a privé mon pays d'un de ses fils authentiques.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Myanmar.

## **Point 53 de l'ordre du jour**

### **Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**

#### **b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**

#### **Projet de décision (A/62/L.3)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision A/61/L.3, intitulé « Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de décision A/62/L.3?

*Le projet de décision est adopté.*

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 53 b) de l'ordre du jour.

#### **Points 64 et 47 de l'ordre du jour**

#### **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

##### **a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

**Rapport du Secrétaire général** (A/62/203)

##### **b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Rapport du Secrétaire général** (A/62/204)

#### **2001-2010 : Décennie pour faire reculer la paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique**

**Note du Secrétaire général** (A/62/321)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à souhaiter la bienvenue au Secrétaire général à la présente séance, et à le remercier, ainsi que l'Organisation mondiale de la santé, de leurs rapports respectifs portant sur chacune des questions à l'ordre du jour.

Les trois questions que nous examinons aujourd'hui sont au cœur des travaux d'ensemble du système des Nations Unies et le lien qui existe entre elles est évident. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui reflète la vision de l'Afrique et constitue le cadre stratégique pour le renouveau et le développement de ce continent, vise à s'attaquer aux questions qui sont au cœur des conflits sur ce continent, à savoir la gouvernance et le développement socioéconomique. Paix durable et développement socioéconomique durable sont intimement liés. Comme l'a reconnu le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, le développement est la première ligne de défense dans le système de sécurité collective.

Non seulement l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement permettent d'épargner des vies qui auraient été autrement fauchées par la faim et la maladie, mais elle donne également aux États les moyens d'assurer une paix durable. Comme nous le savons tous, la maladie freine le développement.

Chaque année, il y a entre 350 et 500 millions de cas de paludisme, entraînant plus d'un million de décès. Plus de 90 % de ces décès surviennent en Afrique, et les victimes sont pour la plupart des enfants de moins de 5 ans. On estime que le coût économique annuel du paludisme en Afrique s'élève à environ 12 milliards de dollars. Il est difficile d'envisager le développement, et, donc, une paix durable en Afrique dans ces conditions.

Dans son cinquième rapport récapitulatif sur les progrès dans la mise en œuvre et l'appui international au NEPAD (A/62/203), le Secrétaire général concentre son attention sur les politiques et les actions menées par les organisations et les pays africains dans la mise en œuvre du NEPAD dans un certain nombre de domaines clefs, dont le développement des infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation. Des progrès louables ont été réalisés dans ces domaines. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, des progrès ont été réalisés pour concrétiser le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, tandis que dans le domaine de la santé, des progrès ont été accomplis dans la promotion de la stratégie de l'Union africaine et du NEPAD en matière de santé.

De toute évidence, il y a encore beaucoup à faire. Comme cela est reconnu dans les principes du NEPAD, la maîtrise et la direction du processus par l'Afrique sont cruciales et doivent continuer de guider nos réponses aux problèmes qui nous attendent. Les principes du NEPAD reconnaissent également l'impératif d'un engagement et d'un partenariat internationaux forts. Durant la période considérée dans le cinquième rapport du Secrétaire général, des progrès louables ont été accomplis dans les domaines de l'allègement de la dette, en étendant et approfondissant la démarche par l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et d'autres initiatives bilatérales d'allègement de la dette. Le rapport reconnaît également une nouvelle hausse de l'investissement étranger direct (IED), une plus grande coopération Sud-Sud et certains progrès en termes d'accès aux marchés commerciaux. La nécessité de prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des engagements pris en matière de commerce et d'aide publique au développement (APD) est elle aussi mise en avant.

Nous sommes également saisis du rapport intermédiaire (A/62/204) du Secrétaire général sur

l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Si nous nous réjouissons qu'il y ait aujourd'hui moins de conflits en Afrique qu'il y a une décennie, nous n'en notons pas moins qu'un cinquième de la population du continent vit encore dans des zones touchées par des conflits. L'efficacité de la communauté internationale, y compris les pays africains, et sa volonté d'intervenir dans les conflits sur le continent est un facteur clef de l'amélioration de la sécurité. Les initiatives de l'Union africaine, notamment la création de l'architecture africaine de paix et de sécurité, qui comprend le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, un Conseil des Sages, un système d'alerte rapide à l'échelle du continent et l'ébauche d'une force africaine d'intervention, sont autant de mesures louables qu'il convient d'encourager.

Il est crucial que le système des Nations Unies apporte un appui constant à l'Afrique pour qu'elle puisse affronter ces difficultés. Je conviens avec le Secrétaire général qu'une plus grande intervention est nécessaire tant pour renforcer et appuyer les efforts que déploie l'Afrique elle-même pour amener la paix sur le continent que pour s'attaquer aux sources mondiales plus larges des conflits armés. Je me réjouis donc de son intention de repenser l'aide des Nations Unies à l'Afrique, y compris en intensifiant l'engagement du système à appuyer l'Union africaine à travers le renforcement des capacités.

Enfin, le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (voir A/62/321) décrit les progrès réalisés dans la prise en charge, la prévention et les perspectives d'éradication du paludisme. Il aborde également les problèmes liés au paludisme chez les femmes enceintes, entre autres questions. Il est particulièrement encourageant que certaines interventions, comme la pose de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, aient commencé à produire des résultats ces dernières années. Nous constatons également une amélioration de l'accès à un traitement efficace et l'élargissement de la couverture grâce à des pulvérisations à l'intérieur des logements d'insecticides à effet rémanent, même si les progrès sont ici plus lents.

Il a été annoncé hier que des essais menés au Mozambique sur un vaccin contre le paludisme avaient démontré que celui-ci était sans danger et offrait un haut niveau de protection; ces résultats sont très

prometteurs. Cela pourrait constituer une avancée sans précédent dans la lutte contre cette maladie. Les défis sont importants, en particulier le manque de financements et la faiblesse des capacités, qui s'enchaînent dans un cercle vicieux de sorte que les moyens manquent cruellement pour combattre effectivement la maladie. On note également une pénurie de données fiables et précises.

J'encourage par conséquent l'Assemblée générale et le système des Nations Unies à continuer de travailler ensemble pour lutter contre cette maladie. Il est inacceptable qu'un mal totalement évitable coûte la vie à plus d'un million de personnes chaque année, dont la plupart sont des enfants. Les programmes nationaux des pays impaludés doivent être mis en œuvre et appuyés sans discontinuer, cependant que la communauté internationale maintient son appui au Fonds mondial, à l'OMS et à l'UNICEF.

Les questions dont nous sommes saisis dans ce débat appellent la participation active de tous les États et illustrent la nécessité pour les États Membres de s'engager de nouveau à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cette fin, je compte sur l'appui constant de l'Assemblée générale à mon projet de convoquer, au cours de cette session, une réunion des dirigeants sur les OMD.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de présenter mes rapports sur l'Afrique, dans le cadre de ce débat important sur les points 47 et 64 de l'ordre du jour. Je me félicite également que le Directeur du secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), M. Firmino Mucavele, soit aujourd'hui parmi nous.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Secrétaire général, l'Afrique et ses besoins spécifiques sont au sommet de mes priorités. C'est pourquoi ma première mission officielle de longue durée à l'étranger m'a conduit au Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, puis en République démocratique du Congo, en République du Congo et au Kenya.

Depuis lors, je me suis rendu au Soudan pour souligner l'attachement des Nations Unies à l'Accord de paix global, pierre angulaire de la paix dans l'ensemble du pays, et pour faciliter le règlement de la crise au Darfour. Comme je l'ai dit à maintes

occasions, la paix au Darfour reste ma priorité la plus urgente. Nous devons tous travailler ensemble au succès des négociations de paix pour le Darfour qui débiteront en Libye ce mois-ci. Pour ma part, j'entends faire tout mon possible pour mettre fin aux grandes souffrances de la province.

J'ai aussi pour priorité de faire progresser notre ordre du jour concernant le développement en Afrique, en particulier s'agissant des objectifs du Millénaire. De nombreux pays africains ont enregistré des progrès notables en la matière. Cela dit, dans l'ensemble, le continent ne semble pas en voie d'atteindre ces objectifs de développement d'ici 2015. Au moment où nous venons juste de dépasser la mi-course de notre marathon, les difficultés restent considérables. La pauvreté extrême, alliée au manque d'accès à l'éducation de base, aux soins de santé et à une nutrition adéquate, continue d'empêcher des millions de jeunes Africains doués et prometteurs de réaliser leur potentiel.

Le statu quo est déraisonnable pour l'Afrique et pour le monde. Pour y mettre fin, il faut un partenariat mondial renforcé. Il faut un partage des responsabilités. Et il faut honorer tous les engagements pris. C'est pourquoi j'ai créé le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, afin de rassembler toutes les grandes organisations multilatérales et intergouvernementales œuvrant dans le domaine du développement. Le but est de mobiliser la communauté internationale pour qu'elle travaille à atteindre les objectifs intégralement et dans les délais dans l'ensemble de l'Afrique.

Nous savons que la paix, le développement et les droits de l'homme sont indissociables. Pour éviter les conflits, il est crucial de combattre la pauvreté extrême. Mon rapport intermédiaire sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/62/204) prend clairement acte de cette réalité. Il est donc encourageant qu'au cours de la décennie passée, l'Afrique ait progressé de manière significative pour ce qui est de mettre un terme aux conflits armés. Elle a aussi avancé dans l'édification de sa propre architecture d'appui à la prévention, à la médiation et au règlement des conflits, en particulier par l'intermédiaire de l'Union africaine.

Les conflits en Angola, au Libéria, en Sierra Leone et au Burundi ont pris fin. Les processus de paix

fragiles sont renforcés, essentiellement à la faveur d'initiatives africaines fortement appuyées par la communauté internationale. En République démocratique du Congo, des élections démocratiques se sont enfin déroulées avec succès. L'ONU appuie les efforts du Gouvernement pour consolider l'autorité de l'État dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous aidons également à résoudre les graves difficultés humanitaires des Kivus.

Comme indiqué dans mon rapport, nous devons maintenant contribuer à consolider les changements positifs intervenus en Afrique par un appui plus fort et plus cohérent des Nations Unies, y compris dans les domaines de la gouvernance et du renforcement des capacités institutionnelles. Nous devons veiller à ce que l'ONU joue son rôle au maximum tout au long du processus, de la prévention des conflits à la consolidation de la paix, en passant par l'établissement et le maintien de la paix. Nous devons utiliser toutes les ressources possibles pour appuyer le développement de l'Afrique et donner aux femmes les moyens de renforcer leur rôle essentiel dans le processus. Et nous devons faire davantage pour aider l'Afrique à affronter la menace croissante des changements climatiques, car nous savons que ce sont les pays pauvres qui paient le plus lourd tribut en la matière.

Bien des changements sont intervenus depuis 1998, lorsque mon prédécesseur a préparé le rapport initial sur les causes des conflits en Afrique (A/52/87). Il est temps de faire le point sur les progrès réalisés et de tirer les enseignements de l'expérience, afin que nous puissions faire fond sur les résultats obtenus à ce jour. Voilà pourquoi je propose d'effectuer un examen exhaustif des recommandations formulées dans le rapport de 1998. Comme l'a demandé l'Assemblée, mon rapport comprend aussi des propositions en vue d'interventions et de plans que l'ONU pourrait envisager pour soutenir l'objectif d'une Afrique exempte de conflits en 2010.

Dans mon rapport sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui international à celui-ci (A/62/203), j'ai fourni un tableau d'ensemble des progrès en cours dans la mise en œuvre du schéma opérationnel du NEPAD. J'ai aussi donné aux États Membres un aperçu des multiples façons dont le système des Nations Unies collabore étroitement avec l'Afrique et les institutions africaines pour appliquer le NEPAD.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est un bon exemple de la détermination démontrée par les Africains à assumer la pleine responsabilité de l'avenir de leur continent. Un nombre croissant de pays africains participent au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Des améliorations en matière de gouvernance ont été accompagnées d'une croissance économique soutenue et d'une gestion plus efficace des économies de nombreux pays africains. Ces évolutions mettent en exergue l'importance de l'appui international au NEPAD en tant que cadre pour l'avenir de la région, dirigé et pris en charge par les Africains eux-mêmes.

Malgré les multiples progrès, les besoins particuliers de l'Afrique restent immenses. Il n'y a pas aujourd'hui de besoin plus pressant que de s'attaquer aux pandémies qui continuent de ravager le continent. Le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses prélèvent le plus lourd tribut social et économique dans les pays qui peuvent le moins se le permettre. Elles posent aussi des menaces à la paix et la stabilité par les ravages qu'elles font dans les capacités et la gouvernance des pays touchés.

Le paludisme à lui seul tue plus d'un million de personnes par an, principalement des nourrissons, de jeunes enfants et des femmes enceintes – et principalement en Afrique. Dans son rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme (voir A/62/321), l'Organisation mondiale de la santé donne un aperçu des progrès significatifs accomplis par la campagne internationale de lutte contre ce vieil ennemi de l'humanité. Nous avons maintenant les outils et des ressources accrues pour maîtriser le paludisme. Mais il n'y a pas de temps à perdre. À chaque minute que nous passons à délibérer, deux enfants de plus meurent de façon injustifiée. Poursuivons nos efforts pour faire reculer la prévalence de cette maladie mortelle.

Les pays africains sont les premiers à reconnaître que c'est à eux qu'incombe la responsabilité principale d'affronter les difficultés de l'Afrique. Ils admettent la nécessité urgente de poursuivre la lutte contre la corruption, d'améliorer la gouvernance, de favoriser l'autonomie des femmes et de créer des emplois. Ils reconnaissent que des dizaines de millions de jeunes ont besoin d'être formés, que des infrastructures essentielles doivent être bâties et que l'Afrique doit pouvoir tirer son épingle du jeu de la concurrence au sein de l'économie mondiale. Les courageux efforts de réforme de l'Afrique doivent se poursuivre, mais la

communauté internationale doit aussi elle aussi répondre présente face à ce défi.

L'ONU a un rôle capital à jouer pour aider l'Afrique à surmonter ses difficultés et réaliser tout son potentiel. C'est pourquoi je ne ménagerai aucun effort pour renforcer les capacités du Secrétariat d'appuyer nos programmes et nos actions liés à l'Afrique.

J'espère que nous aurons un débat utile sur les questions de fond que soulèvent ces points de l'ordre du jour relatifs à l'Afrique. Et je ne doute pas que l'Assemblée réaffirmera sa ferme volonté politique d'aider les Gouvernements et peuples d'Afrique dans leur lutte pour la paix durable, l'élimination de la pauvreté et le développement viable à long terme.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'exprimer d'emblée les condoléances de la délégation pakistanaise à l'occasion du triste décès du Premier Ministre du Myanmar.

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le point 64 a) de l'ordre du jour, intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international ». Le Groupe des 77 et la Chine remercient le Secrétaire général de son rapport sur ce point (A/62/203). Bien des réalisations sont intervenues en Afrique depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un programme de l'Union africaine mis en place il y a six ans. À travers le NEPAD, les dirigeants africains ont assumé la responsabilité et pris la direction de l'agenda de renouveau socioéconomique du continent, dont ils ont transformé le contenu.

Le NEPAD représente la détermination collective et l'engagement de l'Afrique à placer ses pays sur la voie d'un développement économique et social durable, en prenant le contrôle de son propre développement et en luttant contre la pauvreté. Les politiques et les priorités du NEPAD sont devenues un cadre valide approuvé au niveau international, pour le développement de l'Afrique.

À travers le NEPAD, les dirigeants africains ont fondamentalement modifié le cadre théorique du développement. L'approche étroite des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté a été remplacée par une approche systématique et holistique

du développement, passant par une appropriation par les Africains eux-mêmes. De fait, la plupart des pays africains ont désormais leurs propres stratégies nationales de développement. Aujourd'hui, alors que nous sommes à mi-parcours de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Afrique reste malheureusement le seul continent qui n'est pas en bonne voie pour atteindre les objectifs. La situation est particulièrement préoccupante en Afrique subsaharienne.

Si nous voulons parvenir à éliminer la pauvreté et la faim en Afrique, il faut d'urgence une action concertée des pays développés et de la communauté internationale. L'insuffisance des ressources est aujourd'hui largement perçue comme étant la principale contrainte qui entrave le développement en Afrique. Malgré des efforts sérieux, sincères et soutenus de la part des pays africains eux-mêmes pour la mise en œuvre du NEPAD, l'Afrique est encore loin de recevoir les niveaux d'appui requis dans le cadre de ce partenariat.

Le Groupe des 77 et la Chine sont notamment profondément préoccupés par la diminution globale des flux d'aide publique au développement, y compris en direction de l'Afrique, malgré les promesses faites par le Groupe des Huit à Gleneagles en 2005, d'un doublement de l'aide à l'Afrique d'ici 2010.

L'allègement tout à fait bienvenu des dettes au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale a certes libéré des ressources pour des dépenses liées au développement en Afrique, mais celles-ci sont tout à fait insuffisantes pour aider les pays africains à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les OMD. Il est clair que la situation appelle d'urgence des initiatives audacieuses et plus larges pour régler les problèmes de dette extérieure des pays africains.

La communauté internationale doit aussi veiller à ce que les accords commerciaux multilatéraux, notamment ceux qui seront issus du Cycle de Doha, accordent une place prioritaire aux besoins de l'Afrique et comprennent des dispositions adéquates relatives au développement. Il convient de s'efforcer de mettre en place l'initiative d'aide au commerce de façon à lui assurer un financement adéquat, une gestion efficace et une mise en œuvre opérationnelle dans les plus brefs délais. Les ressources octroyées à l'Initiative

doivent être additionnelles, prévisibles, adéquates et durables.

En dépit du niveau record d'investissements atteint en 2005, avec un montant de 31 milliards de dollars, la part de l'Afrique dans l'investissement étranger direct mondial est restée faible; il est de 3 % environ. Il faut donc faire des efforts délibérés pour que les flux d'investissements, en particulier les investissements dans les infrastructures, servent à appuyer durablement les objectifs de développement de l'Afrique.

Le Groupe des 77 et la Chine sont d'avis qu'il faut mobiliser des ressources pour les États africains, les communautés économiques régionales et l'Union africaine en vue d'appuyer les efforts visant à réaliser les OMD dans le cadre de programmes de développement nationaux, et à mettre en œuvre le programme du NEPAD. Nous prenons note des démarches novatrices mises au point par certaines institutions en matière de financement et d'exécution des projets dans les domaines prioritaires du NEPAD.

Nous nous félicitons de ce que les organismes des Nations Unies se soient organisés en divers groupes correspondant aux domaines prioritaires du NEPAD afin d'accroître la coordination et la coopération de leurs activités relatives au NEPAD. En outre, plusieurs de ces organismes jouent un rôle critique d'appui aux travaux du NEPAD. Nous accueillons avec satisfaction cet appui important et nous continuons de croire qu'il est nécessaire pour l'ONU d'intégrer le NEPAD dans toutes ses activités normatives et opérationnelles.

Le Groupe des 77 et la Chine attendent également avec intérêt la tenue, à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, de la réunion de haut niveau sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives », et espèrent que tous les partenaires y prendront une part active. Nous collaborerons avec nos partenaires au cours de la présente session pour décider des modalités de l'orientation de la réunion de haut niveau afin d'en faire une réussite.

**M. Ehouzou** (Bénin) : J'ai l'honneur de prendre la parole, au nom des États du continent africain, sur les points 64 : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique: progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international; développement de l'Afrique : cinquième rapport consolidé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'appui

international; les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique; Application des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion en Afrique; Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Le Groupe africain exprime sa satisfaction au Secrétaire général pour ses divers rapports détaillés et pour l'appui qu'il continue à apporter aux efforts de développement de l'Afrique. Nous nous félicitons du fait qu'il ait attiré l'attention sur les risques que comporte la poursuite de la pratique habituelle qui est susceptible de conduire au non-respect des engagements pris, et à des retards dans la réalisation objectifs du Millénaire pour le développement et dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

En 2001, les chefs d'État et de gouvernement africains, convaincus que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement et que les pays africains se doivent de poursuivre leurs programmes de réformes économiques et sur le plan social également, ont adopté le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant que cadre de développement et de renouveau du continent.

À travers le NEPAD, les pays africains se sont engagés à créer les conditions propices pour une croissance économique et un développement durables et pour mobiliser les populations africaines afin qu'elles deviennent les acteurs principaux du développement. L'appel lancé au reste du monde est en faveur d'une action complémentaire pour épauler, soutenir les populations africaines dans la mise en œuvre de leurs propres programmes d'autosuffisance et de développement.

Nous pouvons affirmer que l'Afrique fait des progrès dans ce sens. Le redressement économique est en cours, et les indicateurs fondamentaux s'améliorent. Le programme du NEPAD a lancé une sorte de révolution et repose sur un programme global qui vise à exploiter les progrès de la science et de la technologie pour accroître la productivité agricole. De plus, des progrès sont enregistrés dans les principaux domaines tels que les infrastructures, l'énergie, les technologies de l'information, la communication, les transports, l'eau et l'assainissement.

Récemment, le NEPAD a entrepris dans le domaine de l'égalité des genres, un important effort

visant à mettre en œuvre des programmes capable de libérer les potentialités économiques des femmes, de combattre la pauvreté, de combler l'écart entre l'homme et la femme, d'accroître le pouvoir économique des femmes et de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du développement durable.

L'autre fait important, c'est le rythme auquel les pays africains sont en train d'accéder au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. À ce jour, 26 pays ont volontairement adhéré à ce Mécanisme entièrement africain. Cela confirme davantage que les pays africains prennent les réformes et la transparence très très au sérieux.

En dépit de tous ces acquis, il demeure des défis majeurs à relever pour accélérer les progrès : VIH/sida, renforcement des capacités, nécessité d'une aide publique au développement accrue, besoin d'investissements étrangers directs et nécessité d'une percée dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La plupart des pays africains sont prêts à accélérer les réformes économiques et sociales et à mettre en œuvre les programmes de développement essentiels dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de la santé, de l'agriculture, notamment, etc. Cependant, comme les membres le savent très bien, ils n'en ont ni la capacité, ni les ressources, ni les moyens. Ces défis ne doivent pas être pris à la légère. L'Afrique ne pourra progresser qu'à condition d'y trouver des remèdes appropriés.

La question des subventions accordées par les pays industrialisés à leurs secteurs agricoles est une préoccupation majeure pour le continent africain. Malheureusement, les négociations de l'OMC progressent très très lentement. Les pays développés sont réticents à prendre les mesures qui s'imposent. Ils savent que leurs politiques ne sont pas compatibles avec les positions qu'ils défendent dans les instances internationales. Ils savent que les paysans africains deviennent de plus en plus pauvres bien qu'ils travaillent davantage. Ils veulent en outre que ces subventions portent atteinte aux pays très pauvres, mais ils n'ont pas le courage politique d'admettre la vérité et d'agir correctement. Les pays africains savent, bien entendu, qu'il leur faut améliorer les échanges commerciaux intra-africains, et l'initiative du NEPAD dans ce cadre y accorde une haute priorité, car c'est un

facteur fondamental qui doit aider les pays africains à réaliser le développement durable.

Par conséquent, nous nous félicitons de l'appel lancé par le Secrétaire général aux partenaires de développement de l'Afrique pour leur demander d'honorer leurs engagements, et nous saluons le fait qu'il ait demandé aux donateurs et aux partenaires commerciaux d'ouvrir l'accès aux marchés et de restructurer l'aide internationale, de façon à permettre aux produits et aux services africains de bénéficier d'opportunités équitables. Les partenaires de développement de l'Afrique se doivent de traduire leurs engagements en une assistance réelle au développement. Il est regrettable que l'aide publique au développement (APD) que le Comité d'aide au développement fournit à l'Afrique, à l'exclusion des mesures d'allègement de la dette, ait reculé en termes réels en 2005, et ait stagné en 2006.

Nous accueillons avec satisfaction les progrès réalisés dans le domaine de l'allègement de la dette des pays africains endettés. Néanmoins, l'on devrait faire davantage pour libérer l'Afrique du fardeau de la dette qui a sapé ses efforts de développement pendant des décennies. À cet égard, tout en reconnaissant les efforts du Groupe des Huit (G-8), de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et d'autres donateurs bilatéraux, nous insistons sur le fait que l'Afrique a besoin de rien de moins qu'une annulation à 100 % de sa dette.

Les pays africains saluent les développements récents enregistrés dans le domaine de la coopération Sud-Sud. L'Afrique est convaincue que la coopération Sud-Sud est en train de mobiliser des moyens essentiels pour la maximisation de son potentiel par le partage des compétences en vue de promouvoir le développement durable de notre continent.

Les pays africains ont pris les devants pour déterminer leur propre destinée. L'Union africaine, avec le soutien des grands pays africains, a assumé un rôle de premier plan dans la recherche de solutions aux conflits. Elle a refusé de reconnaître les changements anticonstitutionnels de gouvernements. Un leadership fort et nouveau est en train d'émerger, soutenu par l'émergence d'une société civile mieux organisée.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations relatives aux causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/62/204). En dépit du fait que le rapport ait indiqué

que de sérieux handicaps à la consolidation de la paix et du développement, persistent, à travers la pauvreté extrême, la faiblesse des institutions étatiques, la mauvaise gestion des ressources naturelles, la protection insuffisante des droits fondamentaux de l'homme et les menaces accrues liées aux changements climatiques, l'Afrique attache une grande importance aux questions de paix et de sécurité. Pas de développement sans la paix; pas de développement sans la sécurité.

À cet égard, l'Union Africaine a promis de s'attaquer aux conflits et à l'instabilité politique en Afrique dans le but de parvenir à débarrasser l'Afrique de tout conflit à l'horizon 2010. Une décision des chefs d'État a été prise au Sommet de Syrte. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine continue de jouer un rôle important dans la prévention et la résolution des conflits sur le continent. Nous saluons, dans ce cadre, les efforts des Nations Unies pour coopérer avec l'Union africaine, pour aider à continuer à renforcer ses capacités dans le domaine du maintien de la paix.

L'Union africaine s'efforce de relever les défis auxquels les États et les peuples émergent d'un conflit font face. Le Programme de reconstruction et de développement post-conflit est l'un des instruments de l'Union africaine destiné à réduire la sévérité et le caractère récurrent des conflits en Afrique ainsi qu'à promouvoir le développement durable. Le Programme de reconstruction et de développement post-conflit de l'Union africaine s'est aussi efforcé de compléter l'action de la Commission de consolidation de la paix en identifiant les États qui courent le risque d'effondrement, en leur assurant une aide appropriée, conséquente et efficace. Ce faisant, il contribue à réduire le rythme auquel les pays déchirés par la guerre peuvent retomber dans un conflit. Le Programme de reconstruction et de développement post-conflit souligne le fait que les stratégies de reconstruction post-conflit sont à long terme par nature et doivent être trouvées dans et par les communautés et les pays africains eux-mêmes.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général pour son rapport exhaustif sur les efforts pour contenir et inverser la propagation de la maladie la plus meurtrière sur le continent – je veux nommer le paludisme. Depuis le début de la Décennie pour faire reculer le paludisme en Afrique, nous avons été témoins des avancées significatives réalisées aussi bien par la communauté internationale que par les gouvernements



africains eux-mêmes. Le partenariat s'est étendu et a impliqué les organisations locales, la société civile et les ménages individuels.

L'Afrique a besoin du Fonds mondial pour soutenir son combat contre le paludisme. Nous sommes reconnaissants à tous nos partenaires pour leur solidarité et pour leur soutien. Mais il reste beaucoup à faire. La question des moustiquaires imprégnées à distribuer dans tous les ménages demeure encore une préoccupation sérieuse pour les gouvernements et les peuples africains eux-mêmes. Bien que le progrès soit perceptible dans le nombre décroissant des incidents de morbidité et de mortalité maternelles et infantiles dans plusieurs pays, il est nécessaire de poursuivre le renforcement du partenariat. Il est important d'assurer un apport suffisant et adéquat de financement afin que les pays africains puissent continuer avec la même détermination le combat victorieux contre ce fléau qui a déjà imposé de sérieuses contraintes aux avancées de l'Afrique dans le domaine économique et social. Un citoyen malade dans un pays n'est pas un opérateur économique efficient. C'est une réalité dont il faut tenir compte.

Pour terminer, je voudrais dire que le temps passe, et est en train de jouer contre l'Afrique. Aussi l'Afrique appelle-t-elle à l'action. De nombreux défis restent à relever pour consolider la démocratie, la bonne gouvernance, la croissance économique soutenue à travers le continent. Le fait que la communauté internationale ne répond pas aux besoins pressants de financement de l'Afrique constitue, pour nous Africains et pour le continent tout entier, une grande déception. L'Afrique a montré son engagement. Elle travaille à amener les institutions et les groupements sous-régionaux à jouer un rôle clef dans la réalisation des objectifs de l'intégration régionale et pour assurer une exploitation optimale des ressources dans leurs zones respectives.

L'Afrique attend avec impatience la nomination du nouveau Conseiller spécial pour l'Afrique dans le cadre des réformes proposées par le Secrétaire général, puisque ces activités sont importantes pour la promotion des intérêts du continent au sein des Nations Unies.

Et il n'y a aucun doute que, pour faire progresser le développement, l'Afrique a besoin de certaines personnes clés pour s'occuper de ces problèmes au sein de cette Organisation.

**M. Godinho** (Portugal) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). Les pays candidats : la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine les pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, souscrivent à cette déclaration.

À des fins d'efficacité, et pour gagner du temps, je vais abrégé ma déclaration orale d'aujourd'hui. Le texte complet a été distribué.

Tout d'abord, l'Union européenne souhaite féliciter ses partenaires africains à l'occasion du sixième anniversaire de l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Comme les années précédentes, l'Union européenne se félicite du débat consacré aujourd'hui à l'Afrique à l'Assemblée générale, et se réjouit de pouvoir examiner trois questions fondamentales, à savoir le NEPAD, les aspects paix et sécurité et la lutte contre le paludisme sur le continent africain.

Je commencerai par le NEPAD. L'Afrique est l'une des priorités de la politique de développement de l'Union européenne. L'Union européenne continue d'appuyer l'initiative du NEPAD, qui constitue une base appropriée de partenariat entre la communauté internationale et les pays africains. Nous pouvons affirmer que grâce au NEPAD, la gouvernance démocratique et responsable gagne du terrain sur le continent africain. Cela est clairement illustré par le nombre croissant d'élections pluralistes, par des organes législatifs plus représentatifs et plus efficaces, par la place plus importante accordée à la société civile et par l'adoption de documents politiques déterminants, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée en janvier 2007.

L'Union européenne continuera d'appuyer ces processus au niveau institutionnel et sur le terrain, comme elle le fait déjà, par exemple, en assistant les missions d'observation électorale dans de nombreux pays africains.

L'un des résultats les plus importants des activités du NEPAD est le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. L'Union européenne est satisfaite de constater que, en juin 2007, 26 pays avaient déjà volontairement adhéré à ce processus entièrement africain. L'Union européenne suit avec beaucoup

d'intérêt les activités de ce Mécanisme, et se félicite de ce que celui-ci, en tant que voie africaine vers la bonne gouvernance, ait encouragé les pays à adopter des mesures politiques pour renforcer la responsabilisation et la transparence.

Néanmoins, des problèmes fondamentaux restent à résoudre en ce qui concerne la mise en œuvre des projets et des programmes identifiés dans les programmes d'action nationaux. L'Union européenne est donc prête à appuyer les pays qui font face aux problèmes identifiés par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

L'Union européenne appuie fermement l'orientation des États membres de l'Union africaine, confirmée au plus haut niveau à l'occasion de la réunion des chefs d'État et de gouvernement à Accra, d'avancer résolument vers l'intégration économique et institutionnelle, qui, comme le montre l'expérience de l'Union européenne, est un atout précieux pour assurer stabilité et développement.

L'Afrique est au cœur de la politique de développement de l'Union européenne. Le continent africain dispose d'un fort potentiel, comme sa population, et sa culture, ainsi que le démontrent ses succès économiques et politiques au cours des 10 dernières années. Mais l'Afrique a également ses problèmes chroniques. La pauvreté n'est pas simplement une notion en Afrique, c'est une réalité. Les conflits armés, les États en déliquescence, l'absence de développement économique, des infrastructures sociales inadéquates, de faibles normes en matière d'éducation, la détérioration de l'environnement et la pandémie de VIH/sida font baisser son niveau de vie.

En ce qui concerne l'aide publique au développement, le Conseil européen a réitéré à Bruxelles en juin 2005 que l'Union européenne intensifierait ses efforts pour honorer les engagements pris à Monterrey, notamment en examinant des sources de financement novatrices. L'Union européenne, qui est déjà le plus grand fournisseur d'aide au développement, avec plus de la moitié de l'aide totale allouée, a collectivement convenu d'accroître son aide publique au développement pour la porter à 0,56 % de son revenu national brut d'ici à 2010, et à 0,7 % d'ici à 2015.

L'Union européenne est prête à honorer ses engagements en matière d'aide publique au développement et d'allègement de la dette. La solution

au problème de la dette extérieure de l'Afrique est cruciale pour le développement durable des pays africains. L'Union européenne reste attachée à l'Initiative élargie en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale pour aider les pays éligibles à réaliser et à maintenir un niveau d'endettement viable, afin qu'ils puissent renforcer leurs efforts de réduction de la pauvreté et promouvoir la croissance.

D'ici à 2008, les accords de partenariat économique de l'Union européenne avec quatre régions des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en Afrique entreront en vigueur, encourageant l'intégration régionale et une démarche globale pour venir à bout des entraves au commerce et pour attirer les investisseurs. L'Union européenne a fait fond sur la Stratégie UE-Afrique pour programmer ses instruments d'aide adaptés. Nous aimerions également mettre en lumière le 10<sup>e</sup> Fonds européen de développement qui s'élève à 22,7 milliards d'euros pour la période 2008-2013, et dont 90 % sera alloué à l'Afrique subsaharienne. En outre, l'Union européenne et l'Afrique ont décidé de renforcer davantage les liens entre les deux continents en élaborant une stratégie conjointe qui reflète les besoins et les aspirations des peuples d'Afrique et d'Europe. À cet égard, nous nous approchons du deuxième Sommet Union européenne-Afrique prévu à Lisbonne à la fin 2007.

En ce qui concerne les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, j'aimerais dire que si l'Afrique aujourd'hui est beaucoup moins touchée par les conflits armés qu'elle ne l'était il y a 10 ans, un cinquième de la population du continent vit toujours dans des zones touchées par des conflits. Des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années. Aujourd'hui, alors que les conflits en Somalie, en République démocratique du Congo et dans la région du Darfour au Soudan sont préoccupants, d'autres conflits, tels que les guerres civiles en Angola, en Sierra Leone et au Libéria ont été réglés, et bien d'autres conflits sont en cours de règlement.

L'Union européenne exprime sa profonde préoccupation à propos de la sécurité et de la situation humanitaire au Darfour, et condamne les violations continues du cessez-le-feu. L'Union européenne appuie activement le passage de la Mission de l'Union africaine au Soudan à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et appelle toutes les parties à participer activement aux négociations de

paix qui doivent démarrer le 27 octobre. L'Union européenne demande également aux parties à l'Accord de paix global de 2005 d'appliquer pleinement et en tout de bonne foi cet Accord.

Par ailleurs, je voudrais dire notre préoccupation vis-à-vis de la situation humanitaire et de la sécurité en Somalie et dans l'est de la République démocratique du Congo.

L'Union européenne a entrepris de multiples actions dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique. Dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, quelque 300 millions d'euros ont été fournis à l'appui de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), alors que l'opération en République centrafricaine conduite par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale bénéficiait de plus de 23 millions d'euros et que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) recevait, elle, 15 millions d'euros. Plusieurs programmes de renforcement des capacités ont également été mis en œuvre. Le montant de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, initialement placé à 250 millions, est passé à 385 millions d'euros.

L'Union européenne se félicite du rôle que l'ONU joue en matière de diplomatie préventive et elle réitère son appui à la conclusion du Sommet mondial de 2005, selon laquelle chaque État a la responsabilité de protéger ses populations du génocide, des crimes de guerre, de l'épuration ethnique et des crimes contre l'humanité.

L'Union européenne condamne toutes les formes de violence sexuelle et elle insiste sur l'importance d'intégrer une perspective sexospécifique ainsi que la question de la protection des enfants dans les activités de prévention des conflits. Des mesures de prévention d'urgence devraient être mises au point, en particulier concernant la violence sexiste dans les conflits.

L'Union européenne appuie également la consolidation des États fragiles, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et les programmes de réforme du secteur de la sécurité, dans les États d'Afrique. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la deuxième Conférence internationale sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la stabilité en Afrique, qui s'est déroulée en République démocratique du Congo en juin 2007.

La prévention des conflits et les efforts de reconstruction en Afrique vont de pair avec

l'édification d'une paix durable et la promotion de la croissance économique. Le nouvel Instrument de stabilité de l'Union européenne allie par conséquent des mesures à court terme dans les situations de crise politique ou de catastrophe naturelle et des activités à long terme dans un contexte plus stable, afin d'atténuer les menaces qui pourraient aboutir à des conflits. Les initiatives qui sont actuellement prévues ou mises en œuvre appuient notamment la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie et les pourparlers de paix de Djouba en Ouganda.

De plus en plus, les pays du continent organisent des élections démocratiques. L'Union européenne a joué un rôle clef dans le déroulement pacifique des élections présidentielles en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

L'Afrique progresse vers la prospérité économique, avec un taux de croissance estimé à 6 % pour 2007.

L'état de droit est devenu l'élément central de tous les processus politiques. Vingt-neuf pays africains sont désormais parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

L'Union européenne est extrêmement active en matière de reconstruction après les conflits en Afrique. Elle appuie en particulier la Commission de consolidation de la paix. La Commission fournit un cadre concerté pour suivre le respect des engagements des pays à l'examen, de la Commission et des autres partenaires et pour garantir une plus grande cohérence et une meilleure coordination. L'Union européenne a, depuis de nombreuses années, apporté une contribution considérable aux activités de consolidation de la paix en Afrique et ailleurs dans le monde. L'Union est prête à poursuivre son engagement en soutenant activement les travaux de la Commission de consolidation de la paix dans les deux pays africains inscrits à son ordre du jour, à savoir le Burundi et la Sierra Leone.

Je voudrais axer mes autres observations sur la Décennie pour faire reculer le paludisme.

La santé est inextricablement liée au développement. Elle constitue un facteur fondamental pour réduire la pauvreté et promouvoir la sécurité humaine. Après de nombreuses années de progrès spectaculaires en matière de santé humaine partout dans le monde, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation où des pays sont incapables de faire face

au fardeau que cette maladie impose à leurs systèmes de santé.

Le paludisme touche de manière disproportionnée les populations pauvres, puisque près de 60 % des cas de paludisme sont recensés parmi les 20 % de la population mondiale les plus pauvres. La maladie exacerbe également la misère des pays pauvres et des communautés défavorisées, en raison de l'importance de ses effets à long terme sur la croissance économique et le développement. Comme l'indique le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que le Secrétaire général nous a transmis dans le document A/62/321, les chiffres montrent que le paludisme maintient les individus dans la pauvreté et coûte à l'Afrique 12 milliards de dollars par an, en terme de produit intérieur brut.

Il y a toutefois des signes positifs. Certaines données montrent que les cas de paludisme ont diminué dans 7 pays africains. L'Afrique du Sud comme le Swaziland sont des cas exemplaires de réussite en la matière. L'Union européenne se félicite sincèrement de ces évolutions favorables.

L'Union européenne soutiendra les efforts en vue de garantir l'accès à des traitements efficaces contre le paludisme. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont le budget reçoit le concours des États membres de l'Union européenne, a financé une grande campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide en Afrique, dont l'Union européenne espère qu'elle permettra une diminution substantielle des cas de paludisme et du nombre de décès, en particulier chez les enfants de moins de 5 ans. Tout en s'efforçant de stimuler la recherche et le développement afin de faire baisser le prix des nouveaux traitements et d'en faciliter l'achat et la distribution, il est aussi primordial de surveiller étroitement l'impact de ces nouveaux traitements et les problèmes liés à la résistance aux médicaments et d'améliorer les connaissances au niveau des populations, notamment en encourageant l'accès à des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée et la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des logements, conformément aux dispositions de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, ainsi que d'autres mesures de prévention et de sensibilisation.

Je voudrais terminer en ajoutant que l'Afrique a besoin de paix et de stabilité et que l'Union européenne est vivement déterminée à l'aider à atteindre cet

objectif. Notre relation, qui est conduite dans un esprit de partenariat d'égal à égal, se fonde également sur un engagement solide et partagé en faveur de la démocratie, de la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance ainsi que du respect de l'état de droit, du respect mutuel et de la responsabilité.

**M. Cheok** (Singapour) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, transmettre mes condoléances à la suite du décès du Premier Ministre du Myanmar.

J'ai l'honneur de prendre la parole, aujourd'hui, au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont les pays suivants sont membres : le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam. L'ASEAN souscrit par ailleurs à la déclaration prononcée par le représentant du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Six années se sont écoulées depuis l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD est devenu un mécanisme clef par l'intermédiaire duquel les institutions financières multilatérales et les partenaires de développement s'efforcent de mobiliser l'Afrique. Le cinquième rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (A/62/203) fait état de progrès dans certains domaines clefs comme les infrastructures, l'agriculture, la santé, l'éducation et la technologie de l'information. Ces tendances témoignent du bon travail accompli grâce au NEPAD.

Cependant l'Afrique reste placée devant des défis gigantesques. Le rapport nous rappelle que les pays africains sont en retard sur le calendrier fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Sans un appui international concerté, l'on court le risque bien réel de voir l'Afrique rester à la traîne en dépit de tous les efforts de ses dirigeants et de ses populations. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives prises par le Secrétaire général en vue de remettre ces pays sur les rails, notamment avec la création du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

L'esprit de direction et la responsabilisation sont des éléments clefs d'un développement durable. L'ASEAN considère que le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est un instrument novateur en faveur de la promotion de la bonne gouvernance. Son but n'est

pas de blâmer, mais d'apporter soutien et assistance. Nous sommes encouragés par l'enthousiasme croissant que suscite cette initiative parmi les pays membres du NEPAD. Selon le rapport du Secrétaire général, 26 pays ont accédé librement au Mécanisme. C'est un signe très positif.

Le NEPAD est une initiative régionale, mais en cette ère de mondialisation, aucun d'entre nous ne peut agir seul.

Alors que la responsabilité principale des changements repose évidemment entre les mains de l'Afrique, la communauté internationale doit aussi soutenir ces efforts. Par exemple, plusieurs membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont versé une contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La Thaïlande verse annuellement un million de dollars depuis 2003. Nous nous félicitons également de la décision du Groupe des Huit prise au Sommet de Heiligendamm, en 2007, de consacrer 30 milliards de dollars à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose en Afrique.

Toutefois, il faut faire plus si le Groupe des Huit doit tenir son engagement de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010. Selon le rapport du Secrétaire général, il est également préoccupant de constater que les flux d'aide publique au développement (APD) vers l'Afrique diminuent malgré les engagements d'aide. C'est une question de crédibilité. Les donateurs doivent tenir leurs engagements.

L'Afrique et l'Asie ont une longue histoire en commun. Le premier sommet Asie-Afrique s'est tenu à Bandung, en Indonésie, en 1955. À ce propos, les dirigeants des deux régions ont célébré, il y a deux ans, le cinquantième anniversaire de ce sommet, une fois encore en Indonésie, en adoptant une déclaration visant à concentrer la coopération sur trois piliers : relations politiques, économiques et sociales, et culturelles. Les activités sont poursuivies par le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique dans des domaines tels que la construction de capacités, le droit et la politique en matière d'environnement, la préservation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles, et le développement de petites et moyennes entreprises. L'ASEAN estime que cette initiative représente un bon exemple de coopération Sud-Sud.

Un autre résultat concret est le Centre du Mouvement des pays non alignés pour la coopération

technique Sud-Sud, à Jakarta, qui a été lancé par l'Indonésie et le Brunéi Darussalam en 1995. Le Centre promeut l'échange et la diffusion des expériences en matière de développement à travers une assistance et une formation techniques.

Chacun pour son compte, les membres de l'ASEAN ont également renforcé leurs relations avec le NEPAD. Le volume des échanges entre les pays a augmenté et ces échanges comprennent maintenant une liste de produits et services en constante évolution. Tant l'ASEAN que le NEPAD ont un intérêt commun à une conclusion rapide et couronnée de succès du cycle de Doha. Il est évident que les barrières commerciales imposées aux produits des pays en développement représentent un handicap énorme pour le développement économique.

Les pays de l'ASEAN ont également cherché à partager leurs expériences en matière de développement avec nos amis africains dans le cadre de nos programmes de coopération respectifs. Plusieurs membres de l'ASEAN, dont mon pays, ont fourni une aide dans des domaines tels que l'éducation, le développement des ressources humaines et la santé, en particulier le traitement et la prévention du VIH/sida. Nous avons réalisé cela au moyen de visites d'étude et de programmes de formation.

En conclusion, je voudrais indiquer que tous les pays de l'ASEAN continueront à collaborer étroitement avec les pays du NEPAD pour atteindre nos objectifs communs en matière de développement.

**M. Nguyen Tat Thanh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour son rapport intitulé : « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : cinquième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/62/203), qui met en lumière les progrès faits jusqu'ici dans la réalisation du vœu de l'Afrique d'éradiquer la faim et la pauvreté et d'atteindre un développement et une paix durables; ce rapport se concentre sur les besoins spécifiques de l'Afrique concernant la mise en œuvre des objectifs pour le développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ma délégation s'associe aux déclarations qui viennent d'être faites par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de Singapour au nom de l'Association des

nations de l'Asie du Sud-Est. Nous appuyons d'autre part énergiquement la déclaration faite par le représentant permanent du Bénin au nom du Groupe des États africains.

Cette année, nous sommes à mi-parcours de la réalisation des OMD. Nous sommes heureux de constater certains progrès encourageants réalisés par les pays africains dans leur lutte pour une paix durable, l'éradication de la pauvreté, la prévention du VIH/sida et le développement durable. Un nombre accru de pays participent au Mécanisme d'évaluation intra-africaine qui leur permet d'améliorer leurs performances politique, économique et sociale.

Toutefois, malgré cette évolution positive, les pays africains sont encore confrontés à beaucoup de difficultés dans leurs efforts pour atteindre les OMD. Le continent continue d'accuser un retard par rapport au reste du monde en développement et n'a pas encore atteint l'objectif d'une croissance annuelle de 6 % du produit national brut fixé par le nouvel Agenda pour le développement en Afrique dans les années 90. Par ailleurs, il est notoire que l'Afrique enregistre le plus faible taux de flux d'investissement étranger direct, supporte un fardeau croissant de la dette et manque cruellement de ressources pour le développement.

En réponse à ces énormes difficultés, le Viet Nam estime que la communauté internationale doit renforcer le partenariat mondial pour offrir aux États africains une aide dans leurs efforts visant à atteindre les OMD, notamment à travers une aide au commerce plus grande et meilleure, un allègement et une annulation supplémentaire de la dette, un meilleur accès des produits africains aux marchés. À cet égard, le Viet Nam soutient pleinement la décision du Secrétaire général d'établir un Groupe de travail pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique qui appelle à un soutien international pour la mise en œuvre des objectifs en Afrique; il note avec satisfaction que l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ont été complétées par des efforts bilatéraux d'allègement de la dette du Groupe des Huit et d'autres pays donateurs.

Il convient aussi de réaffirmer que l'Initiative d'aide au commerce joue un rôle vital s'agissant d'apporter des ressources supplémentaires pour augmenter les investissements nécessaires pour que les États africains atteignent les OMD. Le Viet Nam estime qu'en permettant une meilleure utilisation des

perspectives commerciales et en facilitant les flux commerciaux, l'Initiative d'aide au commerce promet d'accélérer considérablement la croissance en Afrique. Toutefois, nous ne devons pas considérer l'aide au commerce comme étant une réponse isolée aux problèmes commerciaux auxquels l'Afrique est confrontée, mais plutôt comme faisant partie des efforts continus qui visent à construire un partenariat mondial pour le développement dans lequel la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud revêtent toutes deux une importance fondamentale.

À cet égard, le Viet Nam se félicite des initiatives et partenariats en cours entrepris par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud aux niveaux sous-régional, régional, interrégional et mondial en vue d'établir des mécanismes de partenariat public-privé visant à accroître et à étendre la coopération Sud-Sud, y compris la coopération triangulaire dans le commerce et l'investissement.

Ces dernières années, le champ de la coopération entre le Viet Nam et ses frères africains a été étendu bilatéralement et dans le cadre de la coopération Sud-Sud dans des domaines allant de l'agriculture, de l'industrie, de la science et de la technologie aux soins de santé, à l'éducation et à la protection de l'environnement. Le Viet Nam a signé de nombreux accords et projets de coopération avec les États africains, comme le projet de coopération agricole avec le Mozambique avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale; le projet de collaboration tripartite entre le Viet Nam, la France et le Mali; le projet sur les leçons apprises du développement économique et de l'éradication de la pauvreté au Viet Nam avec la participation du Viet Nam, du Bénin et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Entraîné par le dynamisme de l'intérêt mutuel, le volume des échanges du Viet Nam avec l'Afrique dans les deux sens s'est multiplié entre 1991 et 2006, passant de 15 millions à un milliard de dollars environ.

Je terminerai en réaffirmant que le renforcement des relations avec l'Afrique continue d'être une pierre angulaire de la politique étrangère du Viet Nam. Nous continuerons à explorer des moyens de contribuer encore à une mise en œuvre réussie du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

**M. Mori** (Japon) (*parle en anglais*): Je souhaiterais me joindre aux intervenants précédents et remercier le Secrétaire général du rapport complet (A/62/203) sur les progrès dans la mise en œuvre du

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Japon remercie également le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et les autres organes du système des Nations Unies pour leurs efforts sans relâche pour le développement africain.

Nous sommes presque à mi-chemin de 2015, date butoir pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De nombreux pays africains progressent vers les objectifs, mais continuent à se heurter à d'énormes difficultés. Le Japon pense que la communauté internationale doit aider les pays africains et appuyer les efforts qu'ils font pour prendre en charge leur développement.

Le Japon est résolu à aider les pays africains à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'année prochaine, le Japon organisera la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA IV), qui aura lieu en mai, en coopération avec l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Le Japon accueillera également le Sommet de Hokkaido-Toyako du Groupe des Huit en juillet. Nous sommes résolus à tirer parti de l'élan donné par ces deux événements pour mobiliser l'appui international au développement de l'Afrique et aux efforts déployés par les pays africains pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

En tant qu'initiative créée, menée, mise en œuvre et surveillée par les pays africains, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) mérite des louanges particulières pour sa contribution au développement efficace et durable en Afrique. Le Japon coopère avec le NEPAD et l'appuie depuis le début de 2001. Des consultations régulières entre le Japon et le Secrétariat du NEPAD, menées par le Secrétaire exécutif, le Professeur Firmino Mucavele, ont permis de désigner plusieurs domaines prioritaires pour la coopération dans un avenir prévisible. Il s'agit notamment des infrastructures, de l'agriculture, du commerce et des investissements, ainsi que du développement du secteur privé et du développement des ressources humaines. Récemment, le Japon et le Secrétariat du NEPAD ont convenu d'ajouter l'environnement en tant que cinquième secteur prioritaire dans l'appui apporté par le Japon au NEPAD, en réponse aux préoccupations causées par les changements climatiques que les pays africains ont exprimées à la conférence ministérielle de la CITDA sur l'énergie et l'environnement pour un développement

durable, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en mars dernier, et à la deuxième réunion du dialogue NEPAD-Japon, qui s'est tenue en Afrique du Sud en août dernier.

L'appui du Japon au NEPAD prend diverses formes, comme il est indiqué au paragraphe 57 du rapport du Secrétaire général (A/62/203). Des projets bilatéraux et sous-régionaux sont en cours d'élaboration dans les domaines prioritaires précités, notamment six projets d'infrastructures que le Japon a sélectionnés pour le plan d'action à court terme du NEPAD. Entre-temps, le Japon progresse vers son objectif, qui est de doubler son aide publique au développement à l'Afrique d'ici la fin de cette année, tout en mobilisant les connaissances et les ressources de la communauté internationale pour aider l'Afrique à dynamiser sa croissance économique, à assurer la sécurité humaine et à essayer de remédier aux problèmes environnementaux et aux changements climatiques. Le Japon pense que CITDA IV aidera à atteindre les objectifs du NEPAD et contribuera à faire de l'Afrique un continent vibrant d'espoir et de possibilités. S'agissant des consultations relatives à la paix, le Japon, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU, contribuera à diverses activités de consolidation de la paix en Afrique.

Le Japon partage le point de vue exprimé par le Secrétaire général dans son rapport sur le NEPAD, à savoir que le libre-échange et l'allègement de la dette sont essentiels pour le développement durable de l'Afrique. L'objectif consistant à réduire la pauvreté par la croissance économique a longtemps été l'un des piliers de la coopération pour le développement du Japon en Afrique, de même que la consolidation de la paix et le développement axé sur l'être humain. Dans le cadre de sa contribution à l'Initiative d'aide au commerce, le Japon a continué de mettre en œuvre l'initiative pour le développement, lancée en 2005 pour aider les pays en développement à tirer parti des avantages du libre-échange, en renforçant leur capacité d'exporter des biens.

S'agissant de l'allègement de la dette, le Gouvernement japonais a mis en œuvre l'initiative de Cologne concernant la dette et a jusqu'à présent versé environ 3,4 milliards de dollars aux 18 pays africains remplissant les conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

S'agissant du point 47 de l'ordre du jour, je voudrais adresser au Secrétaire général les sincères remerciements de ma délégation pour son rapport (A/62/321) sur les progrès réalisés grâce à l'action internationale contre le paludisme. Cela fait presque une décennie que le Partenariat pour faire reculer le paludisme a été lancé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Pourtant, le paludisme continue de menacer 107 pays et territoires et au moins 40 % de la population mondiale. Plus de 500 millions de personnes souffrent toujours de paludisme aigu, et un million de personnes en meurent chaque année, principalement en Afrique subsaharienne.

Dans son rapport, le Secrétaire général insiste sur l'importance à la fois d'un diagnostic précoce et d'un traitement efficace, en particulier la confirmation parasitologique et les polythérapies à base d'artémisinine, que l'OMS recommande. D'après le rapport, 75 pays ont mis en place un système de contrôle reposant sur un réseau national de sites sentinelles, et plus de 60 des 82 pays où le paludisme à falciparum est endémique ont révisé leur politique de traitement du paludisme, abandonnant la monothérapie au profit d'une combinaison de thérapies. Le Japon juge encourageant que le Partenariat pour faire reculer le paludisme ait amélioré la situation en divers lieux dans le monde.

Dans son rapport, le Secrétaire général souligne également l'importance de la prévention et de la récente décision de l'OMS de modifier ses directives sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide. Pour sa part, le Japon s'est engagé à distribuer 10 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée en Afrique. Au mois d'août de cette année, 9,5 millions de moustiquaires avaient été distribués, soit suffisamment pour éviter le décès de 150 000 enfants africains, d'après les estimations de l'UNICEF. Le Japon a également versé une contribution de 660 millions de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a consacré 24 % de ses ressources à la lutte contre le paludisme. Au niveau international, le Fonds mondial représente 64 % des engagements internationaux de financement de la lutte contre le paludisme.

La santé est l'un des éléments les plus importants de la sécurité humaine. En juin 2005, le Japon a lancé

son initiative pour la santé et le développement, qui encourage l'approche globale de l'aide adoptée par le Japon pour atteindre les trois objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé, c'est-à-dire les objectifs 4, 5 et 6. Dans le cadre de cette initiative, le Japon aidera les pays en développement à maîtriser la propagation de maladies infectieuses, comme le paludisme. Je donne à l'Assemblée l'assurance que le Japon, par ces efforts et d'autres encore, continuera d'améliorer la qualité de la réponse mondiale au paludisme, en travaillant comme partenaire responsable aux côtés des pays en développement.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la volonté du Japon d'appuyer les pays africains d'une façon qui respecte pleinement leur participation aux actions et l'orientation qu'ils veulent donner à celles-ci. Le Japon continuera d'appuyer le NEPAD en tant que moyen d'améliorer l'avenir de l'Afrique.

**M. Al-Najem** (Koweït) (*parle en arabe*) : La délégation koweïtienne est heureuse de participer au présent débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le cinquième rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (A/62/203). Le Koweït accorde une importance particulière à cette question, parce qu'elle concerne les intérêts et préoccupations du continent africain, auquel nous sommes liés par des liens historiques étroits. Six années se sont écoulées depuis l'adoption par les dirigeants africains de l'initiative du NEPAD, qui vise à favoriser une croissance équilibrée à grande échelle, permettant à l'Afrique de réduire la pauvreté et de s'intégrer au mieux dans l'économie mondiale. Le Koweït espère que les décisions adoptées dans nombre de conférences internationales en vue de promouvoir le développement durable contribueront à jeter les bases d'un partenariat véritable entre les pays développés et les pays en développement. Cela pourrait contribuer à la stabilité et au développement des relations économiques par l'établissement de fondements équitables et équilibrés pour le commerce international, en vertu desquels chaque partie assume ses responsabilités de manière à répondre aux besoins particuliers de l'Afrique.

L'initiative du NEPAD a affermi un principe dans lequel nous avons toujours cru : l'existence d'un lien étroit entre le succès du développement et la stabilité politique. À cet égard, nous saluons les efforts faits par les pays africains pour prendre en considération les priorités du NEPAD dans les politiques nationales et



dans la planification du développement tout en s'employant à mettre en place des systèmes et des mécanismes institutionnels solides qui garantiront le succès de l'initiative.

Les pays africains s'efforcent de sortir du cercle vicieux de l'endettement. L'un des défis majeurs pour nous est de faire en sorte qu'ils aient les ressources financières nécessaires pour atteindre leurs objectifs de développement. Certains pays africains très endettés ont bénéficié de l'annulation de dettes bilatérales annoncée par des pays donateurs, ainsi que de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, des engagements pris par le Groupe des Huit au Sommet du Royaume-Uni en 2005 et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) initialement proposée par la Banque mondiale et par le Fonds monétaire international. Au total, ces initiatives représentent une réduction de la dette des pays africains de près de 70 milliards de dollars, soit une économie moyenne de 2 milliards de dollars par an au titre du service de la dette. Cette annulation est un facteur positif qui a retenu l'attention du Koweït.

Le Koweït a été l'un des premiers pays à s'efforcer de réduire le fardeau de la dette du continent africain, bien avant l'annonce de la création du NEPAD. En effet, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session en 1988, le regretté Émir du Koweït, S. E. le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a appelé la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à prendre des mesures pour alléger les dettes sous lesquelles ploie l'économie des pays en développement et à annuler la dette des pays qui connaissent des difficultés économiques. Le Fonds koweïtien pour le développement économique a contribué à alléger les dettes de nombreux pays africains dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Les dettes ont été rééchelonnées sur 40 ans à des conditions très favorables. À cet égard, nous souhaitons réaffirmer le contenu du cinquième rapport du Secrétaire général sur le NEPAD concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'appui international. Dans ce rapport, le Secrétaire général engage les gouvernements africains à adopter des politiques d'endettement avisées tout en continuant à renforcer les moyens dont ils disposent de gérer leurs dettes. Les pays doivent rester vigilants concernant les conditions de financement, et éviter notamment d'hypothéquer les recettes des exportations en les offrant comme garantie

pour le remboursement de leurs dettes. Il est vain d'annuler ou d'alléger les dettes si l'on ne fournit pas des fonds pour l'aide au développement.

*M. Soborun (Maurice), Vice-Président, assume la présidence.*

Le Koweït peut se targuer à juste titre d'avoir honoré tous ses engagements internationaux en appuyant les programmes de développement économique dans les pays en développement par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement économique. Le Fonds a accordé des prêts pour le développement à hauteur de 12 milliards de dollars, dont ont bénéficié plus d'une centaine de pays dans le monde, dont 40 % de pays africains. De plus, le Koweït a annoncé en août dernier un don de 300 millions de dollars à la Banque islamique de développement, pour lutter contre la pauvreté en Afrique.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique a versé des contributions à nombre d'institutions de développement en Afrique, telles que le Fonds africain de développement, la Banque africaine de développement et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique. Il a également contribué à des programmes de réadaptation et notamment alloué plus de 100 millions de dollars à la lutte contre l'onchocercose dans 11 pays africains, continuant de contribuer à ce programme jusqu'à sa cinquième étape en 2003, afin d'englober 19 autres pays africains. Le Koweït a aussi contribué à de nombreux projets de développement par l'intermédiaire du Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les prêts à taux préférentiel ont atteint la somme de 5,4 milliards, l'année dernière.

Avant de terminer, j'aimerais faire les observations suivantes. Les pays africains doivent redoubler d'efforts pour éviter de se concentrer sur un certain nombre de donateurs à l'exclusion d'autres. Ils doivent s'employer à créer une conscience internationale quant à l'aide dont l'Afrique a besoin, tout en incluant le NEPAD dans les structures et les opérations de l'Union africaine, en apportant une aide supplémentaire au secteur privé et en sensibilisant la société civile.

Le partenariat n'est pas un processus temporaire; c'est un travail de longue haleine qui nécessite une évaluation continue. À cet égard, nous nous félicitons du rôle de chef de file que joue l'ONU dans la

mobilisation de l'appui international à cette initiative. Les pays africains ont fait des efforts considérables pour répondre aux appels de la communauté internationale les engageant à contribuer eux-mêmes à la stabilité en Afrique afin d'encourager les donateurs et le secteur privé à leur fournir l'appui économique et technique dont le continent africain a tant besoin. Il est grand temps que la communauté internationale honore entièrement ses engagements et que, de leur côté, les pays africains continuent de prendre toutes les mesures nécessaires à une mise en œuvre efficace des nombreux projets et programmes du NEPAD, laquelle sera le meilleur prélude au climat pacifique que requiert le processus de développement.

**M<sup>me</sup> Swaraj** (Inde) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier le Secrétaire général de son cinquième rapport complet sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) concernant les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (A/62/203), et des autres rapports établis en vue de ce débat commun. Nous souscrivons de façon générale à la déclaration du Président du Groupe des 77, mais j'aimerais aborder certains des problèmes exposés dans les rapports dont nous sommes saisis.

Tout d'abord, j'aimerais parler du paludisme. Il est regrettable que le paludisme continue de sévir dans plusieurs régions du monde, et notamment dans de nombreuses parties de l'Afrique. En tant qu'ancienne Ministre de la santé de l'Inde, je peux dire en connaissance de cause que c'est une maladie qui touche des personnes de tous âges, mais qu'elle est particulièrement dangereuse et débilitante chez l'enfant et la femme enceinte. Elle frappe surtout les pauvres et aggrave la pauvreté dans les pays et les communautés peu nantis en rendant la population active incapable de travailler, en diminuant la productivité économique et en ralentissant la production. En milieu rural, où la saison de la transmission coïncide généralement avec la saison des semences et des récoltes, le paludisme pèse doublement sur les pauvres.

Les souffrances humaines et les pertes économiques que cause le paludisme pourraient être évitées, car c'est une maladie qu'on sait prévenir, soigner et parfaitement guérir. Le rapport (A/62/321) parle des moustiquaires et des flux de ressources : ils sont certes nécessaires, mais il est plus indispensable encore de garantir l'accès à des médicaments génériques d'un prix abordable, accès que, malheureusement, le régime actuel des droits de propriété intellectuelle ne permet pas de garantir. Je

tiens donc à souligner que l'ONU devrait s'efforcer d'améliorer la situation à cet égard.

Le développement économique est lui aussi indispensable, puisqu'il a permis d'éliminer le paludisme dans le monde développé. Il passe par le renforcement des capacités, la science et la technologie et un Cycle de Doha réellement axé sur le développement. De nombreuses questions essentielles découlent de l'impératif du développement économique.

Je voudrais maintenant réagir au rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis s'agissant de la lutte contre les causes des conflits et de la promotion d'une paix durable en Afrique (A/62/204). Le rapport indique que de nombreux progrès encourageants ont été réalisés en Afrique ces dernières années et que le nombre de conflits armés a diminué considérablement. Mais le Secrétaire général ajoute, à juste titre, qu'une plus grande intervention est nécessaire tant pour renforcer et appuyer les efforts que déploie l'Afrique elle-même pour amener la paix sur le continent que pour s'attaquer aux sources plus larges des conflits armés.

Dans ce contexte, l'Inde se félicite de la création de la Commission de consolidation de la paix. L'Inde est profondément attachée aux objectifs et au travail de la Commission et contribue financièrement au Fonds pour la consolidation de la paix. C'est en mobilisant des ressources que la communauté internationale peut le mieux aider les sociétés qui sortent d'un conflit à régler des questions difficiles de consolidation de la paix, dans le respect des prérogatives nationales. Nous espérons ainsi placer les institutions de Bretton Woods dans une perspective plus large.

Il convient de rappeler que de nombreux pays africains en proie à des conflits ont fait l'objet, entre 60 et 80 % du temps au cours des 10 dernières années, d'un programme du Fonds monétaire international. Les conseils économiques qu'ils ont reçus dans le domaine du commerce, des subventions et de l'agriculture ont contribué, pour beaucoup d'entre eux, à une reprise de la guerre civile. Ainsi, l'ONU doit jouer un rôle central dans la réforme des institutions de Bretton Woods, notamment en faisant mieux entendre la voix des pays en développement et en améliorant leur participation, de façon que les institutions de Bretton Woods soient plus à l'écoute de leurs besoins, notamment de ceux de l'Afrique.

Je suis heureux d'indiquer que l'Inde est l'un des contributeurs les plus anciens, les plus importants et les plus fidèles aux missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique. Les contingents indiens prennent part aux missions de maintien de la paix et d'observation de l'ONU dans plus de 10 pays africains; ils ont notamment participé à la première mission de l'ONU au Congo, établie en 1960. À l'heure actuelle, plus de 8 000 Indiens sont présents sur le terrain en Afrique. Des soldats indiens sont reconnus pour leurs projets dans le domaine humanitaire et dans les infrastructures de base, y compris des programmes d'assistance en matière de soins médicaux, d'approvisionnement en eau et de formation professionnelle. L'Inde fournit également des femmes militaires et des policières aux missions de l'ONU en Afrique. En réponse à l'appel du Secrétaire général, l'Inde a fourni, au début de cette année, la première unité de police composée exclusivement de femmes pour une mission de maintien de la paix au Libéria. En plus des tâches habituelles, cette unité parvient à toucher les groupes les plus vulnérables de la société, à savoir les femmes et les enfants.

Malgré une évolution positive, le Secrétaire général nous rappelle les grandes difficultés à venir : des difficultés posées par le pauvreté, le manque de développement économique et l'impossibilité d'accéder à l'éducation de base, aux soins de santé et à une alimentation adéquate, conditions indispensables à l'épanouissement des talents que recèle le peuple africain. C'est dans ce cadre que le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203) acquiert toute son importance. Le NEPAD traduit la détermination des pays africains à mettre en place leurs propres programmes de développement et d'autosuffisance et la volonté de la communauté internationale d'appuyer ces efforts.

Le rapport du Secrétaire général met en évidence les mesures importantes prises par les pays et les organisations d'Afrique pour atteindre les objectifs du NEPAD. Il dresse un état détaillé des progrès réalisés par les pays africains dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, des technologies de l'information et de la communication, des sciences et des techniques, de l'égalité des sexes et de la participation de la société civile et des progrès du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Il est vrai que plusieurs mesures ont été adoptées par la communauté internationale pour appuyer le NEPAD, que l'on comprend désormais mieux les besoins spécifiques de l'Afrique et que l'on y est plus sensible. Cependant, le NEPAD ne réussira que si le partenariat mondial assume son rôle dans la mobilisation de ressources. Le pessimisme est dû au fait qu'au total, l'aide publique au développement fournie à l'Afrique par le Comité d'aide au développement, en excluant l'allégement de la dette, a affiché un recul en termes réels en 2005 et n'a pas progressé en 2006, et que, si la tendance actuelle se poursuit, le Groupe des Huit n'honorera sans doute pas son engagement de doubler l'aide à l'Afrique en 2010. Il est impératif que le Groupe des Huit assume sans attendre les engagements contractés en 2005 au Sommet de Gleneagles et en 2007 à celui de Heiligendamm.

Le problème de l'endettement a retenu l'attention de la communauté internationale. L'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) combinées aident les pays africains car elles leur permettent de faire des économies sur le service de la dette. Mais l'IADM n'atteindra pleinement son objectif que si les pays donateurs compensent comme il convient les dettes annulées par l'Association internationale de développement et le Fonds africain de développement, pour leur permettre de continuer à accorder de nouveaux dons et des prêts à des taux abordables.

Nous l'avons vu, l'aide extérieure et un environnement international économique optimal doivent être régis par la logique du développement économique. Par exemple, le cycle de Doha doit s'atteler au problème de la progressivité des droits de douanes pour que l'Afrique soit encouragée à se spécialiser dans la transformation plutôt que dans les matières premières. Dans ce contexte, des échanges qui contribuent au développement, la réforme de l'architecture financière internationale, le respect des engagements en matière d'aide publique au développement, sont autant d'éléments essentiels à la réalisation des objectifs du NEPAD.

Dans le passé, les invasions de l'Afrique avaient pour but de s'emparer des matières premières telles que l'ivoire, l'or et les diamants. À moins qu'une rupture totale avec cette situation ne soit opérée, la différence entre la situation actuelle et le temps des armées de Cecil Rhodes ne sera qu'une différence d'ampleur et

non de nature. Le grand écrivain africain Chinua Achebe, dans ses *Termitières de la savane*, a fait observer que le principal problème de l'Afrique n'était pas la mauvaise gouvernance, mais la manipulation étrangère. Elle empêche les pauvres et les démunis, qui sont le cœur meurtri de l'Afrique qui bat douloureusement, de se prendre en main.

Cela fait longtemps que l'Inde est solidaire de l'Afrique. Le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, s'exprimant lors de la réunion officielle de la plénière de l'Assemblée générale le 2 octobre 2007 pour marquer la première Journée internationale de la non-violence, a indiqué que les Sud-Africains étaient fiers de compter le mahatma Gandhi comme l'un des leurs parce que c'est en Afrique du Sud qu'il a développé et affiné le satyâgraha comme outil de libération.

La coopération économique de l'Inde avec l'Afrique passe par sa contribution au NEPAD et par plusieurs projets et programmes bilatéraux et autres. Des initiatives telles que l'Approche technico-économique pour le Mouvement Afrique-Inde (Team-9) et son partenariat avec l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe viennent s'ajouter aux divers projets de coopération bilatérale entre l'Inde et l'Afrique qui portent, entre autres, sur les infrastructures, y compris les chemins de fer, la transformation des denrées alimentaires, les technologies de l'information et de la communication, les médicaments et les petites et moyennes entreprises. Les sociétés indiennes, tout en contribuant à la croissance économique, sont encouragées à faire appel à la formule des coentreprises et à recruter des talents africains, y compris pour les postes d'encadrement.

L'Inde contribue aux efforts que déploie l'Afrique pour développer ses ressources humaines en formant du personnel par le biais du Programme de coopération technique et économique de l'Inde (ITEC), doté d'un milliard de dollars, et en mettant des experts à la disposition de plusieurs pays africains. La fourniture de matériaux et de médicaments, notamment des antirétroviraux pour combattre le VIH/sida, est un autre aspect de notre coopération. Le projet de réseau électronique panafricain se déroule comme prévu. L'objectif du réseau est de mettre à disposition de tous les pays africains le savoir-faire de l'Inde dans les domaines des soins de santé et de l'éducation, et de mettre en réseau 53 pays africains grâce à des connexions par satellites, par fibres optiques et sans fil afin d'offrir des formations et des services médicaux à

distance, ainsi que des équipements d'audioconférence et de vidéoconférence qui permettront les contacts entre les chefs d'État africains.

Enfin, j'espère que grâce à de telles initiatives, nous verrons bientôt une Afrique autonome et dynamique, tant du point de vue économique que technologique. Nous lui souhaitons plein succès.

**M. Chávez** (Pérou) (*parle en espagnol*) : La paix et la sécurité ne doivent pas être considérées dans leurs seules dimensions politique, militaire et stratégique, mais également, et cela est plus important, dans leurs dimensions sociale et économique. La pauvreté, l'exclusion sociale, économique, politique, ethnique ou religieuse, et les questions des droits de l'homme, sont généralement les principales causes de violence, d'instabilité et de divisions nationales.

Cela est particulièrement clair en Afrique où la croissance économique de 6 % enregistrée l'année dernière est principalement due à l'augmentation du prix des matières premières. Aujourd'hui, seulement 3 % de l'investissement étranger va en Afrique, et cette fraction est généralement liée à l'exploitation des ressources naturelles ou des services connexes.

Dans de nombreux pays, l'aide internationale est toujours indispensable pour permettre à l'appareil d'État de continuer de fonctionner. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, cette aide est train de diminuer. La population continue d'augmenter au-delà des capacités d'absorption de la main d'œuvre par le marché du travail. La majorité de la population, c'est-à-dire 60 %, notamment les jeunes, vivent avec un ou deux dollars par jour. Nous avons constaté cette année que les objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas réalisés dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne en 2015, à moins de prendre des mesures radicales pour inverser la tendance.

C'est pour ces raisons que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la coopération internationale ont, à court terme, comme priorité de faire en sorte que l'Afrique subsaharienne atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'elle s'intègre à l'économie mondiale. Pour ce faire, il faut notamment annuler, ou au moins réduire considérablement la dette, établir des prix avantageux pour les produits de base à l'exportation et, dans le même temps, assurer un accès effectif aux marchés.

Les dysfonctionnements et les insuffisances des réformes économiques ont souvent contribué à détruire le tissu social des pays, puis à les précipiter dans des conflits civils. C'est pourquoi il est intéressant de constater que la Banque mondiale a réévalué son approche vis-à-vis du continent, faisant notamment de l'agriculture une priorité, et que, de concert avec le Fonds monétaire international, elle participe aux travaux de la Commission de consolidation de la paix.

Les défis posés à la paix et à la sécurité en Afrique exigent de l'ONU, et notamment du Conseil de sécurité, qu'ils adoptent une vision stratégique grâce à laquelle la paix et la sécurité en Afrique résulteront de la bonne gestion de quatre grandes variables : la prévention, la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, la question humanitaire, et la gestion de la période d'après conflit.

C'est pourquoi nous appuyons la proposition du Secrétaire général de renforcer la capacité de médiation de l'ONU et, par là même, d'apporter une aide aux organisations régionales dans ce domaine et dans d'autres domaines liés au maintien de la paix. De même, il est important de souligner le rôle de chef de file assumé par les Africains eux-mêmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, par le biais notamment de leurs organisations régionales et sous-régionales, en particulier le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous sommes favorables à cette évolution, et à l'étroite coopération instaurée avec le Conseil de sécurité de l'ONU au titre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Nous appuyons également les travaux des tribunaux internationaux et les processus de justice transitionnelle en Afrique.

Lorsqu'un conflit a éclaté et que des opérations de maintien de la paix s'avèrent nécessaires, celles-ci doivent être dotées de mandats renforcés et multidimensionnels afin de protéger les civils et d'entreprendre les tâches de consolidation de la paix. La présence de l'ONU devra donc prévoir une gestion intégrale des situations de crise humanitaire et une transition vers la stabilisation et l'après-conflit.

Les situations d'après conflit sont nombreuses sur le continent. Le défi à relever consiste donc à rétablir la gouvernance démocratique, à assurer l'inclusion et l'intégration sociale, le respect des droits de l'homme, à jeter les fondements d'une économie viable qui inclue une gestion appropriée des ressources naturelles, et une réforme durable du secteur de la sécurité,

accompagnée de processus viables de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Si nous échouons, certains pays pourraient retomber dans une situation de conflit. C'est pourquoi nous appuyons les travaux de la Commission de consolidation de la paix, s'agissant notamment de l'élaboration de stratégies intégrées pour des pays tels que le Burundi et la Sierra Leone sur la base de l'appropriation par chaque pays concerné.

Compte tenu de ces orientations, le Pérou s'est porté coauteur de la résolution portant création de l'opération hybride au Darfour. Nous espérons qu'elle sera appliquée le plus rapidement possible. Nous espérons également que le dialogue politique entre les groupes rebelles, d'une part, et entre les groupes et le Gouvernement d'unité nationale du Soudan, d'autre part, sera bientôt consolidé. L'objectif ultime est de protéger la population civile et d'éviter que cette catastrophe humanitaire se prolonge. Le Pérou appuie les efforts du Secrétaire général, pour ce qui est notamment de veiller à la protection effective de tous les civils. Enfin, nous réaffirmons qu'il est nécessaire que toutes les parties fassent preuve de retenue.

S'agissant de la Somalie, le Pérou est réaliste et reconnaît que les efforts de toutes les parties au conflit ont jusqu'à présent été insuffisants pour parvenir à une paix et une stabilité durables. Nous pensons que l'appui externe doit continuer à viser à la conclusion d'un accord de paix viable entre les Somalis, puis aider ce pays à rétablir l'autorité centrale et le contrôle sur tout son territoire.

Un troisième cas est celui du conflit qui se déroule dans l'est de la République démocratique du Congo. Jusqu'à présent, l'affrontement militaire a exacerbé l'énorme crise humanitaire. Il est nécessaire de persister dans la voie politique et dans la recherche d'une solution intégrée qui devrait inclure, outre le rétablissement de l'autorité du Gouvernement dans la zone, le rapatriement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et la prise en compte des besoins de la population tutsi. Ces journées décideront de la voie que prendra le conflit.

Un quatrième cas porte sur la situation à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Nous espérons que les deux pays feront preuve de la plus grande retenue pour éviter une escalade et qu'ils respecteront effectivement leurs obligations internationales. Il leur appartient à tous les deux de redoubler d'efforts pour contribuer à la paix de leur propre région.

Malgré les obstacles, il existe une possibilité de reconstruire le tissu social de nombreux États africains qui sortent d'un conflit et d'offrir aux démocraties en gestation une chance de viabilité et de gouvernabilité. Un effort est impérativement requis de la part des pays de la région, de la communauté internationale et en particulier de leurs propres citoyens. Nous appelons tous les protagonistes à assumer leurs responsabilités et à ne pas laisser passer les occasions de paix, de sécurité et de développement auxquelles la communauté internationale peut les aider à parvenir et que leurs peuples réclament et méritent.

**M. Mansour** (Tunisie) : Monsieur le Président, il me plaît de prime abord de faire part de l'appréciation de ma délégation pour l'introduction fort enrichissante avec laquelle vous avez ouvert ce débat consacré à la situation économique et sociale de l'Afrique, et particulièrement au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ainsi que pour les rapports présentés par le Secrétaire général.

Ma délégation, qui s'associe pleinement aux déclarations prononcées respectivement par le Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le Bénin, au nom du Groupe africain, voudrait soulever certains points auxquels la Tunisie accorde un intérêt particulier.

L'intérêt de plus en plus marqué de la communauté internationale, et du système des Nations Unies en particulier envers l'Afrique, procède d'un double constat : d'une part, le continent africain est la région la plus affectée par les trois principaux fléaux auxquels fait face actuellement l'humanité, à savoir, la pauvreté, les conflits et les pandémies, ce qui explique, dans une large mesure, son net retard par rapport à l'échéancier convenu pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'autre part, l'Afrique est un continent en mouvement, qui se prend courageusement en charge et qui se déploie, sur les plans politique et économique, aux niveaux national et régional, pour s'assumer et avancer malgré l'adversité de son propre environnement.

Le cinquième rapport établi par le Secrétaire général sur la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/62/203) dresse nombre de constats contrastés concernant le soutien de la communauté internationale à la mise en œuvre du NEPAD, programme global et intégré au service du développement de l'Afrique, notamment la réalisation

des OMD, et base de coopération avec ses partenaires. Le rapport met particulièrement l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités nationales et régionales chargées de la mise en œuvre du NEPAD et d'assurer les conditions de cohérence et de coordination entre les plans de développement nationaux, l'appui international et les priorités du NEPAD.

Il est bien établi que malgré la volonté des pays africains de se prendre en charge et l'engagement de plus en plus prononcé de leurs partenaires, la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des OMD restent tributaires d'une plus grande mobilisation de la communauté internationale et d'une meilleure harmonisation de ses instruments d'intervention. La priorité accordée aux besoins spécifiques africains est certes au centre de l'agenda international et onusien, mais ce consensus est appelé à être concrétisé dans le cadre d'un véritable partenariat de développement pour le continent, longtemps fragilisé par les affres des conflits armés, de l'instabilité, de la pauvreté et des pandémies.

La Tunisie se félicite à cet égard des conclusions du Comité du programme et de la coordination (CPC) concernant l'engagement renouvelé des Nations Unies à fournir un soutien plus coordonné et à mieux intégrer les stratégies favorables aux objectifs et aux priorités du NEPAD. Sur la base des recommandations du CPC, ma délégation appelle au renforcement matériel et humain du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, qui est également le centre de coordination de l'appui du système onusien au NEPAD.

S'agissant de l'instabilité politique et des situations de conflit et de post-conflit, ma délégation estime que la normalisation sur la voie de la reconstruction et du développement réclame un appui politique et économique international plus étoffé et mieux ciblé. La mise en place de la Commission de consolidation de la paix constitue, dans ce cadre, un acquis dont l'Afrique peut tirer profit, dans la mesure où notre continent est le théâtre de 75 % des situations de conflit et de post-conflit.

Dans ce cadre, il convient de mettre en relief le rôle salubre de l'Union africaine (UA), notamment le Conseil de paix et de sécurité, instrument appelé à être consolidé aux niveaux matériel, politique, juridique, normatif et institutionnel. La récente constitution d'une force hybride d'envergure, au Darfour, entre l'Union africaine et les Nations Unies, illustre d'une manière

édifiante qu'une coopération structurée, ciblée et coordonnée entre l'Union africaine et les Nations Unies est bien en mesure de contribuer à la mise en place d'une capacité africaine de prévention des conflits et de maintien et de consolidation de la paix. Sans l'engagement de tous les partenaires, l'ambitieux objectif « Horizon 2010 : une Afrique sans conflit » sera loin d'être concrétisé.

Concernant les pandémies, compte tenu de leur impact dévastateur sur les ressources humaines et les perspectives de développement ainsi que de leurs répercussions aggravant les facteurs de conflit et pénalisant les plans de stabilisation, un partenariat mondial suffisamment doté en moyens financiers, humains et techniques n'est pas seulement un choix, mais un impératif. À ce rythme, et à défaut d'une mobilisation mondiale plus soutenue à tous les niveaux, l'un des principaux OMD, à savoir l'élimination du paludisme à l'échéance 2015, ne sera qu'un vœu pieux. Malgré les efforts consentis et les mécanismes mis sur pied, le paludisme cause, chaque année, la mort de 1 million de personnes, en majorité des enfants, dont 90 % en Afrique. Comme il a été révélé par le rapport du Secrétaire général à ce sujet, l'effort international, dont nous louons ici le mérite et l'engagement, a pris la forme beaucoup plus d'une action d'urgence axée sur la fourniture de produits que d'une opération financière et technique de renforcement des capacités et structures nationales de santé.

Loin de constituer un motif de désespoir, ce tableau peu reluisant de la situation en Afrique doit inciter la communauté internationale, dans toutes ses composantes, à redoubler d'efforts, dans le cadre d'un véritable partenariat de développement, pour permettre à l'Afrique de connaître une véritable relance, de s'adapter et d'accélérer son processus de développement politique et social, donc son intégration à l'économie mondiale.

Ma délégation souhaite que la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, qui aura lieu dans le cadre de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, débouche sur davantage d'engagements concrets en faveur de l'Afrique, engagements à même de contribuer effectivement à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la prospérité du continent.

**M<sup>me</sup> Núñez Mordocho** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba reconnaît les efforts déployés par nos

frères africains à travers le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), conçu comme vision collective et cadre stratégique du développement en Afrique. Cependant, il reste des obstacles et des difficultés gigantesques à surmonter pour que l'Afrique surmonte la situation critique où elle se trouve encore et atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nombre de pays développés continuent à avoir une image erronée de l'Afrique. Leur cécité politique délibérée les fait regarder ce grand continent comme un mythe et une source de richesses et de profits conséquents pour eux-mêmes, au mépris des effets catastrophiques que le pillage et l'exploitation ont depuis des siècles sur les peuples africains. Cette vision fautive empêche de prendre véritablement conscience de la situation difficile du continent et de la nécessité de rembourser la dette historique inestimable que toute l'humanité doit à l'Afrique.

Ils ont apparemment oublié que les politiques économiques et financières et les vagues de privatisation aveugle qu'ils ont imposées aux pays africains sont précisément ce qui a consolidé la précarité dont les pays africains souffrent aujourd'hui.

L'Afrique reste marginalisée et profondément désavantagée dans les relations économiques internationales. En outre, la pauvreté, le chômage, les conflits armés et les épidémies comme le VIH/sida déciment des nations entières sur le continent. Tout cela fait que la région ne sera probablement pas en mesure d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais fixés.

Ces 20 dernières années, la libéralisation imposée des échanges a coûté plus de 270 milliards de dollars aux pays africains, montant qui aurait pu à lui seul effacer la dette du continent. En outre, elle a entraîné une grave détérioration des termes de l'échange et une hausse de la fuite des capitaux, qui reste la plus importante du monde à l'échelle régionale.

Alors qu'elle compte 11 % de la population mondiale et qu'elle possède les plus vastes réserves naturelles de la planète, l'Afrique ne contribue qu'à hauteur de 1 % au produit intérieur brut mondial, et sa participation au commerce international est d'à peine 2 %. L'engagement pris par les pays développés d'accroître l'aide au développement annuel pour la porter à 50 milliards de dollars d'ici à 2010 n'a pas encore été honoré. L'aide publique au développement à destination de l'Afrique n'a pas changé depuis 2004 et

reste éloignée du montant nécessaire pour aider nos pays frères africains à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Même si les flux d'investissements étrangers directs en Afrique ont quelque peu augmenté, la part de l'Afrique dans les investissements étrangers directs mondiaux reste faible, de l'ordre de 3 %.

Pour Cuba, l'Afrique n'est pas une légende éloignée dans le temps et l'espace. L'Afrique est un des éléments qui ont nourri notre identité et notre culture. Elle fait partie de ce que nous sommes. Elle renferme l'une des racines principales de la population cubaine. Notre nation est née du mélange fertile des sangs africain, européen et chinois, et elle a surgi en proclamant sa fierté de ses racines africaines et de l'émancipation de ses fils et filles d'origine africaine.

Les soulèvements d'esclaves et le marronnage ont nourri notre vocation d'être libres. Nos guerres d'indépendance ont vu une participation massive des Cubains de souche africaine, qui ont même donné des chefs brillants à notre armée de libération.

C'est pour cela que Cuba a offert dès les premières années de notre Révolution – et continue d'offrir à ce jour – son appui et sa solidarité aux peuples africains, sur la base d'une pratique cohérente de l'internationalisme et de la solidarité avec les peuples du monde, le principe cardinal de notre politique extérieure.

Bien que Cuba soit un pays doté de maigres ressources et soumis depuis plus de 40 ans à un cruel et génocidaire blocus économique, commercial et financier par le Gouvernement des États-Unis, plus de 30 000 étudiants africains ont été formés à Cuba. Près de 2 000 jeunes issus de 44 pays africains étudient actuellement dans nos universités. Plus de 700 d'entre eux suivent des études de médecine.

Par ailleurs, des dizaines de milliers de médecins, d'enseignants, d'ingénieurs et de travailleurs du bâtiment cubains se sont rendus en Afrique. Plus de 2 400 coopérants cubains offrent actuellement leurs services de façon désintéressée dans des pays africains. Parmi eux, près de 2 000 médecins, infirmières et techniciens de santé cubains se consacrent à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres maux qui continuent de dévaster le continent.

Grâce au programme intégral de santé, nos médecins ont sauvé la vie à plus de 730 000 Africains. Actuellement, dans plusieurs pays d'Afrique, un

programme d'alphabétisation aide à pallier la situation critique d'analphabétisme dont souffre ce continent.

Quand il l'a fallu, le sang cubain a aussi été versé en Afrique. Nous n'avons rien ramené d'autre que les dépouilles mortelles de nos combattants. Nous n'y étions pas allés en quête d'or, de diamants ou de pétrole. Nous y étions allés pour lutter pour la liberté, contre le colonialisme, contre l'apartheid.

Notre collaboration avec les pays africains démontre que l'on peut obtenir des résultats conséquents pourvu que l'on ait une volonté politique responsable.

Cuba réaffirme sa solidarité indéfectible avec les peuples et gouvernements africains dans leur lutte contre la pauvreté et le sous-développement hérités de siècles d'esclavage, des guerres de pillage, du colonialisme et d'un ordre économique international profondément injuste et générateur d'exclusion.

Nous réaffirmons également notre volonté de continuer à tendre, dans la mesure de nos possibilités, la main de l'amitié cubaine et à offrir l'appui de notre principale richesse : le capital humain créé par la Révolution.

Les peuples africains n'ont pas besoin qu'on leur rappelle leurs problèmes et leurs souffrances. Ils ne demandent pas l'aumône, ils n'ont pas besoin d'initiatives rachitiques, ni de fausses promesses, ni de leçons hypocrites sur ce qui leur convient le mieux.

L'Afrique a besoin qu'on annule sa dette extérieure et qu'on lui accorde un traitement spécial et différencié, l'accès aux marchés, des prix justes pour ses exportations, l'accès à la technologie et à la formation de ses ressources humaines, ainsi qu'une aide dans la lutte contre les maladies.

L'Afrique a besoin de la coopération internationale et de la volonté politique de tous pour que nos frères africains aient un avenir digne.

**M. Korga (Togo) :** C'est un grand privilège pour nous de prendre la parole devant cette Assemblée sur l'une des questions les plus cruciales à l'agenda de la communauté internationale.

Tout en s'associant à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à celle faite par le Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique, notre délégation voudrait faire quelques observations et souligner certains points revêtant une grande importance pour notre pays.



Quand, il y a quelques décennies, la communauté internationale avait pris réellement conscience de la gravité des problèmes économiques et sociaux auxquels l'Afrique se trouvait confrontée, un certain nombre de programmes avaient été élaborés, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, pour aider le continent à retrouver le chemin de la croissance économique et du développement.

Je n'en citerai que deux, le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) dans les années 80 et le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF). L'optimisme et l'espoir suscités par ces deux programmes, ont incité nos pays à poursuivre courageusement les réformes économiques engagées depuis le début des années 80, visant à promouvoir un développement à long terme, grâce notamment à l'instauration d'un cadre réglementaire beaucoup plus libéral et incitatif pour la promotion du secteur privé, moteur de la croissance.

Malgré les efforts et les sacrifices consentis, l'objectif principal de ces programmes n'a pas été atteint, faute d'un soutien financier et technique soutenu et adéquat de la part de la communauté internationale. Face à ce constat et devant la détérioration continue de la situation économique et sociale de l'Afrique, les dirigeants du continent, dans leur réflexion commune, ont conçu, il y a six ans, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Véritable plan stratégique complet et intégré dont la mise en œuvre devrait permettre à nos pays de relever les défis auxquels ils se trouvent confrontés, le NEPAD est également la preuve de l'engagement que nos chefs d'État ont pris envers leurs peuples pour les délivrer de la misère et de l'extrême pauvreté. Le NEPAD, c'est surtout un appel à un partenariat nouveau avec la communauté internationale, dont le soutien s'avère nécessaire, voire indispensable, pour hâter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

C'est donc avec beaucoup d'espoir et de satisfaction que les dirigeants africains avaient noté, au lendemain du lancement du NEPAD, que leur appel avait reçu un écho favorable de la part de la communauté internationale. En effet, l'Assemblée générale avait aussitôt fait du NEPAD le schéma directeur de l'action que la communauté internationale,

en particulier les Nations Unies, mènerait pour appuyer le programme de développement du continent.

La nécessité de renforcer l'appui apporté au NEPAD a été réaffirmée par l'Assemblée générale qui, dans sa résolution 61/229, adoptée en novembre 2006, a demandé au système des Nations Unies d'améliorer la cohérence de ses activités de coopération avec les pays africains.

De leur côté, les partenaires de développement de l'Afrique ont pris plusieurs engagements, en particulier au cours des sommets du Groupe des Huit. Ces initiatives qui visent à apporter un appui direct ou indirect au programme du NEPAD, comprennent des engagements dont l'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique.

Si, au début de notre intervention, nous sommes revenus quelques années en arrière, c'est pour poser la grave question de savoir si le NEPAD ne risque pas de subir le même sort que ses aînés et si, consciemment ou inconsciemment, la communauté internationale ne va pas le faire sombrer dans la spirale des rendez-vous manqués pour l'Afrique.

Car le cinquième rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international dont il bénéficie (A/62/203) ne suscite pas, d'emblée, l'optimisme. En effet, dans ce rapport, le Secrétaire général souligne que les apports totaux d'aide publique au développement de l'Afrique subsaharienne ont affiché un recul en termes réels en 2005, n'ont pas progressé en 2006 et risquent de connaître une nouvelle contraction en 2007. Si la tendance actuelle se poursuit, avertit le Secrétaire général, les pays du Groupe des Huit (G-8) risquent de ne pas pouvoir respecter les engagements qu'ils ont pris de doubler leur aide à l'Afrique à l'horizon 2010.

Si, dans les domaines de l'allègement de la dette et de l'accroissement du flux des investissements, l'on note un certain frémissement, nous sommes déçus face au peu de progrès enregistrés jusque là dans les négociations commerciales multilatérales, notamment au sujet de l'épineuse question de l'élimination des subventions agricoles. De même, les négociations des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et l'Afrique constituent, dans leur forme actuelle, une source de préoccupation pour nos pays.

Bâti autour des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le modèle de développement

établi par le NEPAD favorise leur réalisation. Alors que la présente session se déroule à mi-chemin de l'horizon 2015, date butoir pour la concrétisation des OMD et face au peu de progrès enregistrés dans l'appui international au NEPAD, comment ne pas s'inquiéter du fait qu'aucun pays africains n'arrivera à atteindre tous les objectifs fixés? Cette triste réalité, interpelle la communauté internationale tout entière. C'est pourquoi nous lançons, encore une fois, un appel pressant à tous les partenaires de développement de l'Afrique en général et aux pays du G-8 en particulier, afin qu'ils honorent à temps les engagements qu'ils ont souscrits lors de divers fora internationaux, de Monterrey à Heiligendamm, en passant par Gleneagles, afin de donner la possibilité à nos pays de faire avancer la vision du NEPAD.

Des mesures urgentes doivent être prises pour augmenter le flux de l'aide, en améliorer la qualité conformément à la Déclaration de Paris, annuler la totalité de la dette africaine et faire en sorte que le commerce bénéficie à l'Afrique, notamment par l'aboutissement rapide du Cycle de Doha. Il importe enfin que les négociations des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les configurations africaines, plutôt que de revêtir la forme de simples arrangements commerciaux, privilégient le volet « développement » afin d'accélérer et d'approfondir les processus d'intégration de nos régions et la mise à niveau de nos économies.

En sollicitant l'appui de la communauté internationale à la mise en œuvre de cette initiative ambitieuse qu'est le NEPAD, les dirigeants africains étaient conscients du fait que la responsabilité du développement de leur continent leur incombait au premier chef. C'est ainsi que nos pays n'ont ménagé aucun effort pour faire avancer le NEPAD dans ses domaines prioritaires.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, des progrès ont été réalisés dans les domaines prioritaires tels que les infrastructures, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la science et la technologie, l'égalité entre les sexes, entre autres. Nous nous félicitons tout particulièrement du fonctionnement du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, pierre angulaire de la bonne gouvernance politique et économique en Afrique. En dépit de l'insuffisance des moyens financiers et institutionnels, nos pays consolident chaque année davantage le processus du Mécanisme et se l'approprient pleinement.

Par ailleurs, d'importants efforts sont consentis pour sensibiliser davantage l'opinion, en particulier le secteur privé, au NEPAD et à ses programmes. Au Togo, la création du NEPAD Business Groups-Togo participe de ces efforts.

En invitant la communauté internationale à les accompagner dans la mise en œuvre du NEPAD, les dirigeants africains en appelaient à la nécessaire solidarité entre les hommes qui, seule, permettra de faire face aux défis de notre temps. Les problèmes communs de développement et d'épanouissement des peuples doivent être abordés dans un esprit de partenariat et de responsabilité partagée pour des solutions appropriées et durables aux questions qui interpellent la communauté internationale. À l'heure de la mondialisation, des îlots de prospérité n'auraient aucun sens s'ils étaient entourés d'océans de misère. Globalisons la démocratie et la paix, mais globalisons aussi la prospérité et le bien-être. Telle est la vision du NEPAD; ensemble, aidons à la concrétiser.

**M. Sahel (Maroc) :** Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique et à celle faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Lors du débat général de la soixante et unième session, en septembre 2006, le Maroc avait proposé la tenue d'un dialogue de haut niveau sur le développement de l'Afrique (voir A/61/PV.17). Cette proposition a été retenue par l'Assemblée générale, qui a décidé de tenir en 2008 une réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement. Cette réunion sera une occasion, nous l'espérons, pour identifier les besoins de l'Afrique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et une occasion aussi pour donner un nouvel élan à la coopération avec le continent africain et mettre en valeur ses innombrables potentialités.

La communauté internationale s'est engagée, particulièrement à la Conférence de Monterrey, au Sommet de Johannesburg, à la Conférence de Bruxelles sur les pays les moins avancés, au Sommet du Millénaire en 2000 et au Sommet mondial de 2005, à apporter aide et soutien à l'Afrique. Les pays développés ont en effet pris l'engagement d'augmenter l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique et de faciliter la création d'un environnement international propice pour son développement.

D'autres initiatives ont été prises en faveur de l'Afrique, notamment celle du Groupe des Huit (G-8) consistant à doubler l'APD annuelle à destination de l'Afrique d'ici à l'an 2010. Cependant, le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/62/1), ainsi que celui concernant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international qui lui est apporté (A/62/203), font état d'une tendance à la baisse de l'APD destinée à l'Afrique.

Sur un autre registre, des progrès notables ont certes été réalisés en matière d'allègement de la dette extérieure. Plusieurs pays ont pu bénéficier d'allègements substantiels de leurs dettes, grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, et grâce à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, y compris les initiatives d'allègement des dettes bilatérales. Cependant, il reste beaucoup à faire pour que l'ensemble des pays africains qui remplissent les conditions requises puissent bénéficier de ces initiatives.

En matière d'investissement étranger direct, l'Afrique continue d'être la région qui reçoit le moins de flux d'investissement. Ce continent n'attire que 3 % des flux d'investissement dans le monde. De plus, ces investissements restent en général concentrés dans un nombre très limité de pays. Malgré les progrès constatés dans la majorité des pays africains en matière de réforme des politiques macroéconomiques, de bonne gouvernance et de l'état de droit, l'Afrique n'arrive pas encore à attirer des investissements suffisants, nécessaires à son développement.

L'Afrique ne peut intégrer l'économie mondiale sans un apport massif d'investissements étrangers directs et un renforcement des capacités de production et d'exportation. Le renforcement des capacités demeure un défi de taille et un handicap structurel majeur, qui freine le développement de notre continent. Il est cependant clair que sans l'amélioration de l'accès aux marchés, les politiques de libéralisation économique et d'ouverture sur le monde extérieur entreprises par les pays africains ne pourront aboutir efficacement.

Le système des Nations Unies, notamment, les agences de développement ainsi que les institutions financières internationales et régionales, doivent jouer le rôle de leader pour mobiliser l'aide et le soutien nécessaires à l'Afrique. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Groupe de pilotage pour la

réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, institué récemment par le Secrétaire général. Le travail de ce Groupe, qui réunit les chefs des agences onusiennes, sera très utile, pour la réunion de haut niveau prévue pour la soixante-troisième session.

Tels sont quelques axes, qui devront être au cœur des discussions en vue de la réunion de haut niveau de l'année prochaine. Le Maroc est disposé à participer, d'une manière constructive, aux préparatifs de cet événement, notamment dans le cadre du Groupe des États africains et du Groupe des 77.

Concernant son action pour promouvoir la coopération pour le développement économique et social en Afrique et pour contribuer à la réalisation des objectifs du NEPAD, le Maroc a pris de nombreuses mesures incitatives, qui ont pour objectif non seulement de produire des résultats immédiats, mais surtout d'instaurer une dynamique dans le temps et assurer un développement durable. C'est dans cette perspective que le Maroc a décidé de fournir un accès libre aux exportations des pays les moins avancés d'Afrique. Des processus de consultations sont en cours avec d'autres pays pour la libéralisation des échanges.

Ainsi, le Maroc s'est engagé avec les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine dans la promotion des échanges commerciaux, et il est sur le point de conclure un accord de libre-échange avec les États membres de cette organisation, en vue conforter la coopération en matière de commerce et d'investissement. D'autre part, le Maroc a adhéré, en 2001, à la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), regroupant 16 pays de la région et demeure activement engagé dans d'autres processus engageant les pays de l'Afrique du Nord.

La promotion de partenariats avec les pays de notre continent revêt à nos yeux une importance particulière. En effet, dans le cadre de son action en vue de la réalisation des objectifs et priorités du NEPAD, le Maroc encourage l'établissement de partenariats, impliquant la participation du secteur privé, avec ses partenaires du continent africain. De nombreux secteurs sont concernés. Il s'agit notamment des secteurs des infrastructures, des télécommunications, des banques, du transport aérien et maritime, de l'habitat, de l'eau et de l'agriculture.

Autant d'initiatives qui témoignent du renforcement des liens et de solidarité, de partenariat et

d'échange du Maroc avec les pays africains dans le cadre de l'intégration économique régionale.

De même, le Maroc se distingue par une politique de coopération dans les domaines universitaire et de la formation. Le Royaume du Maroc offre plus de 7 000 bourses aux étudiants provenant de pays africains. Il s'agit d'un investissement considérable dans la formation, qui demeure la clef du développement humain. Le Maroc a également développé la coopération triangulaire, et ce, en collaboration avec des pays européens, avec le Japon et avec des organisations régionales et internationales.

L'action du Maroc en faveur de la coopération Sud-Sud privilégie le montage de projets concrets dans des domaines vitaux pour le développement humain et le développement durable. Il s'agit d'une approche innovante, qui met le social au centre de la réflexion sur le développement à travers une approche participative associant la population, à travers les organisations non gouvernementales et les élus locaux, dans la définition des besoins et des priorités.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Maroc, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a abrité, en avril dernier, la première Conférence africaine sur le développement humain. Les débats entre les 49 ministres qui ont pris part à cette Conférence ont montré une réelle volonté de consolider leur solidarité et leurs liens de coopération pour améliorer les conditions de vie des populations africaines. Cette Conférence a adopté une Déclaration ministérielle qui consacre les fondamentaux qui permettront au continent africain d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération Sud-Sud. Cette Conférence a permis également le lancement de mécanismes et de réseaux propres d'échanges pour renforcer cette coopération. Le Gabon s'est porté volontaire pour abriter la deuxième Conférence africaine sur le développement humain, en 2009.

Pour terminer, j'aimerais réaffirmer la détermination de mon pays à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'investissement et le développement en Afrique et à œuvrer pour la création d'un environnement propice à l'essor du commerce et de la croissance. Le Maroc réitère son soutien plein et entier à toutes les initiatives en appui au NEPAD.

**M<sup>me</sup> Knight** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous voulons remercier le Secrétaire général et les membres du Secrétariat qui ont élaboré à notre intention le rapport sur les progrès de la mise en œuvre

du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203), le rapport sur l'application des recommandations du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/62/204), et le rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/62/321).

Les États-Unis félicitent les pays africains associés au NEPAD d'avoir, au cours des six dernières années, consolidé la croissance économique et la bonne gouvernance sur l'ensemble du continent. Au cours des six dernières années, le Gouvernement des États-Unis a collaboré avec le NEPAD sur des programmes très divers touchant l'agriculture, les infrastructures de production d'électricité, le développement du commerce et d'autres secteurs. Les États-Unis ont continué de soutenir le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, l'un des principaux programmes prévus dans le cadre du NEPAD. Nous soutenons le Programme intégré dans six pays qui s'acquittent de l'engagement qu'ils ont pris d'aider davantage le secteur agricole et de lui consacrer une attention accrue. Nous espérons que ce Programme réduira l'insécurité alimentaire en favorisant le développement des marchés et du commerce de produits agricoles au plan régional.

Pour les États-Unis, soutenir le NEPAD est une façon de reconnaître que l'Afrique, plus que jamais, tire parti de la synergie qui existe entre démocratie, bonne gouvernance et économie de marché. En 1990, l'organisation non gouvernementale Freedom House classait 24 pays d'Afrique subsaharienne comme étant libres ou en partie libres. En 2007, 33 sont considérés comme libres ou en partie libres, et seulement 15 sont classés comme n'étant pas libres.

La croissance de plus de 3 % du produit par habitant l'année dernière est un signe que les États africains réussissent dans leurs efforts pour stimuler la création d'entreprises et l'activité économique. La Banque mondiale indiquait d'ailleurs cette année, dans son rapport *Doing Business 2007*, que l'Afrique est la troisième région du monde s'agissant de la réforme du cadre réglementaire.

Nous soutenons fermement les pays d'Afrique subsaharienne pour ce qui est d'appliquer les politiques et de créer les infrastructures nécessaires au développement, à la croissance économique et à la création d'emplois. Récemment, la Millenium

Challenge Corporation a annoncé un don de 698 millions de dollars à la Tanzanie pour l'amélioration des infrastructures de transport, d'énergie et d'eau, et un don de 164 millions de dollars au Lesotho pour la construction de barrages et pour les infrastructures urbaines d'adduction d'eau. Les programmes de la Millennium Challenge Corporation, de l'Agency for International Development des États-Unis et de l'African Growth and Opportunity Act (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés) constituent des signes forts que les États-Unis sont disposés à travailler avec les pays africains et avec des institutions africaines comme le NEPAD en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, grâce à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Les États-Unis se félicitent du rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/62/321). Chaque année, on estime que 300 à 500 millions de personnes contractent le paludisme à travers le monde et que plus d'un million en meurent. Quatre-vingt-cinq pour cent de ces décès se situent en Afrique subsaharienne. Reconnaisant la nécessité cruciale d'un effort international accru pour réduire le fardeau du paludisme dans toute l'Afrique, le Président George W. Bush a annoncé en juin 2005 l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme.

Cette Initiative représente une augmentation historique, étalée sur cinq ans, des ressources du Gouvernement américain pour lutter contre le paludisme dans les régions les plus sévèrement frappées par la maladie. Le Président Bush a engagé 1,2 milliard de dollars de ressources supplémentaires dans cette Initiative et a fixé l'objectif ambitieux de réduire la mortalité due au paludisme de 50 % d'ici à 2010 dans les 15 pays ciblés par l'Initiative. Ces pays sont l'Angola, le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

Le Président et M<sup>me</sup> Bush ont également accueilli un sommet sur le paludisme à la Maison Blanche, en décembre 2006, pour sensibiliser davantage l'opinion à la question du paludisme et pour mobiliser des efforts à la base afin d'éviter à des millions de personnes de contracter la maladie. Ces nouvelles ressources, associées aux contributions importantes du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, aident à accroître les efforts globaux de

lutte contre le paludisme dans les pays d'Afrique et dans tous les pays où le paludisme est endémique.

Près d'un tiers de ces ressources est fourni par le Programme de la Banque mondiale pour la lutte contre le paludisme, la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF, le Partenariat pour la lutte antipaludique et l'évaluation de l'impact du paludisme en Afrique, le Partenariat Faire reculer le paludisme et à la générosité du peuple américain, dont les habitants de mon État, le Kentucky.

Cette Initiative a progressé rapidement. D'ici à fin 2007, 30 millions de personnes devraient bénéficier de mesures vitales de prévention et de traitement, et d'ici à la fin de l'année prochaine, en partenariat avec les gouvernements nationaux, le Fonds mondial, la Banque mondiale, l'UNICEF et d'autres organisations, l'Initiative devrait permettre à l'Afrique de produire et utiliser les traitements combinés à base d'artémisinine.

Les partenariats sont au cœur de la stratégie de cette Initiative. Compte tenu de l'énorme fardeau que représente le paludisme, et de l'objectif ambitieux de réduire de moitié d'ici à 2010, le nombre de décès dus au paludisme, des partenariats efficaces, en particulier au niveau national, sont essentiels pour toucher le plus de personnes possible. C'est pour cette raison que l'Initiative coordonne étroitement ses activités avec les gouvernements hôtes, les organisations internationales, le secteur privé, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales et confessionnelles.

Les États-Unis travaillent avec le secteur privé pour mobiliser un appui financier plus ample et tirer profit de leur expérience en matière de planification et de logistique pour créer des partenariats public-privé solides qui pourront atteindre les victimes de cette maladie, qui peut être évitée et traitée.

D'après un nouveau rapport de l'UNICEF, des progrès tangibles dans la lutte contre le paludisme sont actuellement accomplis, ce qui prépare le terrain à des succès spectaculaires dans les années à venir. Grâce à un nouvel ensemble d'outils perfectionnés et rentables, tels que les moustiquaires imprégnées d'insecticide, la pulvérisation d'insecticide dans les foyers et les traitements combinés à base d'artémisinine, on devrait pouvoir réduire radicalement les coûts humains et économiques du paludisme dans le monde. Nous nous félicitons de cette bonne nouvelle, nous renouvelons nos efforts et nous demandons aux autres pays ainsi qu'aux groupes publics et privés d'élargir leurs engagements pour faire face à cet énorme fardeau.

Pour terminer, je voudrais souligner que les États-Unis appuient les membres du NEPAD et les peuples d'Afrique dans la réalisation de la paix et de la stabilité, pour qu'ils ne soient pas victimes de maladies endémiques, et pour que le commerce et la liberté économique amènent la prospérité. Notre engagement ne faiblira pas. Nous sommes prêts à œuvrer avec nos partenaires pour relever les défis mondiaux et tenir la promesse faite à l'Afrique.

**M. Abdelaziz** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (A/62/203) sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sur l'application des recommandations du rapport en ce qui concerne les causes de conflit, la promotion de la paix durable (A/62/204) et du développement durable en Afrique. Nous sommes également satisfaits du rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/62/321).

Je souscris aux déclarations faites par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Bénin, au nom du Groupe africain.

L'Égypte accorde une grande importance à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD, car cette initiative constitue le cadre commun et la vision partagée, reconnus par les pays du continent africain et appuyés par la communauté internationale, de la réalisation des objectifs pour le développement convenus à l'échelon international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Six ans se sont écoulés depuis le lancement du NEPAD; nous nous approchons de l'échéance fixée pour l'examen à mi-parcours des OMD. Le rapport du Secrétaire général montre que la plupart des pays africains sont encore loin d'être sur la voie de réaliser ces objectifs. Cela nous préoccupe vivement, car notre continent, l'Afrique, compte le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA).

Les pays africains remplissent leurs obligations imposées par le NEPAD dans plusieurs domaines comme l'infrastructure de base, la santé, l'agriculture, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication, les sciences et la technologie, notamment la mise en place et le fonctionnement du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, dont 26 pays, représentant environ 75 % de l'ensemble de la population africaine, font volontairement partie.

Malgré cela, les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) font apparaître une baisse du volume de l'aide publique au développement (APD) officielle accordée au continent en 2005. C'est la première fois que cela se produit depuis 1997, et cela s'accompagne d'un retard du Groupe des huit pays industriels concernant l'objectif de doubler le volume de leur aide à l'Afrique d'ici à 2010. Cela confirme la nécessité de mettre en œuvre honnêtement et rapidement les engagements déjà pris et d'augmenter l'investissement étranger direct dans les pays d'Afrique, car actuellement, la part de l'Afrique dans cet investissement ne dépasse pas 3 %, ce qui limite la capacité de l'Afrique de continuer à renforcer les capacités des institutions nationales qui pourraient améliorer sa capacité de production, promouvoir la diversification et revaloriser sa main-d'œuvre.

Étant donné que le commerce international est un moteur de développement important dans les pays africains, l'Égypte convient avec le Secrétaire général que tout accord découlant du cycle de négociations de Doha et de tout autre accord commercial multilatéral doit prendre en compte les besoins de développement spéciaux du continent africain. Si l'on se félicite de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, les progrès sont encore lents dans ce domaine. Les pays africains requièrent des ressources additionnelles et novatrices pour financer leur développement. Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement prévu la semaine prochaine sera une occasion opportune d'appeler les pays donateurs et les institutions financières internationales et régionales à aider sérieusement le continent à atteindre ses objectifs de développement.

La question des changements climatiques est une priorité internationale capitale. Dans ce domaine, l'Afrique est l'une des régions les plus sévèrement touchées par les changements climatiques dans le monde, alors que les pays africains sont ceux où les émissions de gaz à effet de serre, qui génèrent les changements climatiques, sont les plus faibles. Si les pays du continent veulent s'adapter aux conséquences de ce phénomène et contribuer efficacement aux efforts internationaux visant à y faire face, l'aide internationale aux pays africains dans le domaine du renforcement des capacités et du transfert de technologie, notamment par l'allocation de ressources financières nécessaires, doit faire partie intégrante de

l'action internationale pour affronter ce phénomène dans l'avenir.

Je tiens à également à souligner que l'ONU joue un rôle non négligeable dans le soutien apporté aux efforts de l'Afrique. Nous espérons voir ce rôle perdurer et se renforcer de manière à englober l'évaluation et la surveillance des activités menées par les Nations Unies en vue de la réalisation des objectifs du NEPAD. Il complète ainsi les fonctions positives d'organisations et d'institutions régionales comme la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique, ainsi que l'action vitale menée par les associations économiques régionales à l'échelon sous-régional.

Je veux ici parler des efforts engagés depuis 1981 par le Fonds égyptien de coopération technique en faveur de l'Afrique, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'aide humanitaire, qui forment la clef de voûte des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cette assistance est fournie au plan bilatéral ou dans le cadre d'une coopération trilatérale avec d'autres pays donateurs.

Nous sommes saisis du rapport intermédiaire du Secrétaire général (A/62/204), qui porte sur les causes des conflits en Afrique ainsi que sur les problèmes à surmonter par ce continent. Ces problèmes faisant obstacle à la paix et au développement, la communauté internationale est tenue d'intensifier ses engagements à l'égard des pays africains pour les aider à atteindre leurs priorités nationales et leurs objectifs de développement sans porter atteinte à leur souveraineté nationale ou leur imposer des conditions supplémentaires.

S'appuyant sur la conviction de l'Afrique que la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont étroitement liés, l'Union africaine a mis en place l'architecture africaine de paix et de sécurité, qui regroupe le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Conseil des sages, le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent et les prémices d'une force africaine d'intervention. Ces efforts ont débouché sur la création d'un partenariat entre l'Union africaine et l'ONU, avec la signature d'une déclaration de coopération en novembre 2006. L'Union africaine a également entrepris d'élaborer un programme décennal de renforcement des capacités qui porte, notamment, sur le resserrement de la coopération dans toutes les phases de la gestion des conflits; l'alerte rapide; la diplomatie préventive; l'établissement, la consolidation

et le maintien de la paix; la reconstruction après un conflit et les droits de l'homme.

La collaboration de l'ONU et de l'Union africaine en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone, au Soudan, au Darfour et en République démocratique du Congo a produit de nombreux résultats. Nous espérons qu'ils se poursuivront avec l'installation de la paix au Darfour. Ces résultats comprennent aussi la restructuration des liens de coopération entre les organismes spécialisés et l'Afrique ainsi que le regain d'intérêt des organes de l'ONU, comme le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix, pour les nouveaux défis à relever par le continent africain.

La délégation égyptienne approuve le plan ambitieux que le Secrétaire général présente dans son rapport concernant l'objectif d'une Afrique exempte de conflits en 2010. L'Égypte adhère également à l'idée de faire le point sur les propositions formulées en 1998 par son prédécesseur en vue de faire régner la paix et la sécurité en Afrique.

Concernant sa proposition de faire avancer les négociations visant à élaborer un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales en matière d'importation, d'exportation et de transfert d'armes classiques, nous rappelons que le Secrétariat est tenu de s'acquitter de son mandat en vertu de la résolution 61/89. Dans cette résolution, le Secrétaire général est prié de constituer un groupe d'experts gouvernementaux qui sera chargé d'examiner en 2008 la viabilité, le champ d'application et les paramètres généraux d'un instrument global et juridiquement contraignant sur l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques. En l'absence d'accord de principe sur la rédaction d'un tel instrument, le Secrétariat ne peut ni étendre ni réduire les limites de son mandat avant la remise du rapport du groupe d'experts sur la question.

Nous prôtons le renforcement des institutions africaines dans le domaine de la coopération et de l'intégration régionales de manière à accroître la confiance et à favoriser les relations économiques au profit de tous les pays, notamment grâce à une meilleure maîtrise de l'exploitation et du commerce des ressources naturelles.

Le paludisme fait plus d'un million de morts par an, dont 86 % en Afrique subsaharienne. Cela signifie que nous devons tout mettre en œuvre pour réduire de 75 % le taux de mortalité à l'horizon 2015. Nous

attendons avec intérêt la publication du Rapport mondial sur le paludisme, prévue pour le début de l'année prochaine, dans l'espoir qu'il fournira des indicateurs qui permettent de mesurer d'une manière fiable l'ampleur de la maladie, l'état d'avancement des programmes et les besoins financiers. Les indicateurs préliminaires qui figurent dans le rapport du Secrétaire général révèlent que le paludisme est la maladie la plus étroitement associée à la pauvreté. Voilà pourquoi l'élimination de la pauvreté constitue un enjeu de taille pour le développement en général et l'éradication du paludisme en particulier. Pour y parvenir, toutes les composantes de la société, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé doivent être impliqués. Il faut accroître l'aide internationale pour trouver des moyens flexibles de fournir des services de santé à tous les niveaux de la société.

Nous devons trouver des solutions radicales aux problèmes liés à la propriété intellectuelle des médicaments et des nouveaux vaccins et veiller à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre le paludisme, en particulier en Afrique. Le paludisme fait peser un fardeau sur les pays africains et entraîne un manque à gagner de 12 milliards de dollars par an en termes de produit intérieur brut. En partenariat avec l'Union africaine, l'Égypte a donné le coup d'envoi, lors du Sommet de Sirte de 2005, à la création d'un centre africain chargé de promouvoir la coopération et le partage des connaissances dans la lutte contre le paludisme en Afrique. Nous espérons que les activités de ce centre s'intensifieront.

*La séance est levée à 13 h 10.*